LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 23 nº 6 Edmonton, le vendredi 10 février 1989 20 pages 0,50

• *Où est le pouvoir, ou...*

Qui faut-il maintenant convaincre pour faire avancer ses dossiers?

À lire en page 3...

SOMMAIRE

• *Assemblée de l'A.C.F.A.*

«s'affirmer ça dérange, car cela brise le statu quo...»

À lire en page 3...



SAINT-PAUL - Le couple francophone de l'année 1988: M. Oliver et Mme Juliette Lafleur, enseignants, ayant accrochés leurs livres, après plus de 38 ans de travail acharné en plus d'avoir donné de leur temps, entre autres, au musée historique et à la bibliothèque.
(Photo: Sylvie Dassylva)

• *Université d'Ottawa*

Les étudiants dénoncent le phénomène d'anglicisation

À lire en page 2...

• *Nacel*

Une chance unique pour les adolescent(e)s

À lire en page 6...

Au national...

• *Université d'Ottawa*

Les étudiants dénoncent le phénomène d'anglicisation, et sonnent l'alarme

OTTAWA (APF) - L'anglicisation à l'université d'Ottawa préoccupe grandement la Fédération des étudiants de cette institution bilingue, au point d'en faire cette année son principal cheval de bataille.

La FEUO a profité du lancement de la traditionnelle Semaine franco-ontarienne à l'université, pour dévoiler les résultats d'un rapport non exhaustif sur le bilinguisme. Ce rapport révèle que la proportion de cours offerts en français, est nettement inférieure à celle en anglais dans les domaines des sciences, du génie et des sciences de la santé.

Si le français prédomine dans les disciplines traditionnelles comme les arts, l'administration et les sciences sociales, il n'en est pas de même dans les disciplines d'avenir. Ainsi, les Franco-Ontariens qui désirent étudier en médecine à l'université d'Ottawa doivent le faire en anglais seulement. En biochimie, seulement 6,1 % des cours sont offerts en français. Ce n'est guère mieux en géologie (11,5 %), en biologie (23,1 %), en chimie (32,7 %), et en sciences infirmières (36,7 %).

Le rapport rédigé par la Fédération des étudiants révèle aussi que 69,5 % des professeurs enseignent dans une langue autre que leur langue maternelle. Quant au personnel de soutien, il est majoritairement francophone (72,6 %) et franco-ontarien (51,8 %).

Les Franco-Ontariens sont également inquiets de la baisse, en terme de pourcentage, du nombre d'étudiants francophones sur le campus. Il y a 20 ans, les francophones formaient plus de 50 % de la population étudiante. Aujourd'hui, ils ne forment que 38 %, surtout en raison de l'expansion de l'université durant cette période.

En fait, le nombre absolu d'étudiants francophones n'a pas vraiment diminué au fil des ans. C'est plutôt la population étudiante globale qui a augmenté de façon substantielle.

Les Franco-Ontariens, qui ont fait des gains importants dans le domaine de l'éducation depuis quelque temps, réclament aujourd'hui une université francophone bien à eux. L'université d'Ottawa est donc sur la sellette. Officiellement bilingue depuis 1965, cette institution vieille de 150 ans fondée par les Oblats, a accueilli plus de 5000 étudiants franco-ontariens en 1987, sur une population totale de près de 23 000.

Au cours d'un débat public sur l'anglicisation de l'université d'Ottawa, la présidente d'un organisme de jeunes a revendiqué la mise sur pied d'une université francophone en Ontario. Selon Lucie Boileau, les jeunes franco-ontariens baignent dès leur enfance dans un milieu anglophone. Ils ont de la difficulté à s'affirmer en tant que francophone, souffrent d'un complexe d'infériorité, et proviennent d'un milieu socio-économique plus pauvre que celui des anglophones. En outre soutient-elle, 40 % des étudiants franco-ontariens sont des décrocheurs. Elle croit que l'université d'Ottawa n'est pas à la hauteur en n'offrant pas de cours en français dans les secteurs de pointe, ce qui oblige les francophones à étudier soit en anglais soit dans les domaines traditionnels des arts et des sciences sociales. En substance, Mme Boileau pense que la culture du jeune franco-ontarien ne peut évoluer que dans un milieu universitaire totalement francophone.

L'ex-recteur de l'université d'Ottawa ne partage pas totalement les vues de Mme Boileau. Selon le père Roger Guindon, «une langue et une culture n'est pas diminuée parce qu'elle est partagée». Le père Guindon croit que les franco-ontariens doivent d'abord développer un sentiment de fierté. «Ce n'est pas en se repliant sur soi-même, en étant frileux ou peureux qu'on développe un fierté» affirme l'ex-recteur.

M. Guindon ne croit pas non plus que l'excellence passe nécessairement par un enseignement en langue française, et refuse de croire que des francophones se sont anglicisés suite à leur passage à l'université d'Ottawa.

L'actuel recteur de l'université d'Ottawa ne reconnaît pas qu'il existe présentement un phénomène d'anglicisation dans cette institution d'enseignement. M. Antoine D'Iorio croit que les chances de s'épanouir en français à l'université d'Ottawa sont plus grandes que par le passé, qu'il existe beaucoup plus de programmes en français que par le passé, et que les inquiétudes de la Fédération des étudiants en ce domaine ne sont pas justifiées.

Optimiste, le recteur affirme que les sciences et le génie seront complètement enseignées en français «dans cinq ou dix ans». Dans l'immédiat dit le recteur, il n'y a pas assez de francophones qui s'inscrivent dans ces facultés pour accélérer la bilinguisation.

Enfin, M. D'Ioro n'a rien contre l'idée d'une université francophone en Ontario, mais doute que ce projet puisse se réaliser dans un proche avenir, compte tenu du bassin d'étudiants francophones. Cette année, 800 élèves franco-ontariens termineront leurs études en 13e année, un nombre insuffisant pour bâtir une université avec plusieurs facultés selon le recteur.

Le Président du CRTC quitte son poste pour retourner dans le secteur privé

OTTAWA (APF) - Cinq ans, trois mois et plus de 22 000 décisions plus tard, le Président du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes tire sa révérence pour poursuivre sa carrière dans le secteur privé.

Président du CRTC depuis le 15 novembre 1983, André Bureau a annoncé son départ le lendemain de l'assermentation du nouveau Cabinet Mulroney. Il quittera ses fonctions le 1er mars prochain, un an avant l'expiration de son mandat.

Dans une lettre à tous les employés du CRTC, M. Bureau explique qu'il ne peut plus se payer le luxe de continuer ses fonctions sans exiger de nouveaux sacrifices de sa famille. S'il a décidé d'annoncer son départ maintenant c'est, explique-t-il, parce qu'il ne voulait pas entreprendre une nouvelle série d'audiences publiques sans être sûr d'y participer jusqu'à la fin, et parce qu'il ne voulait pas partir au beau milieu du débat à venir sur la nouvelle Loi sur la radiodiffusion et des télécommunications. «Partir plus tard aurait pu susciter des interprétations non conformes aux raisons véritables de mon retour au secteur privé», écrit-il. Une façon de dire qu'il ne faut pas faire un lien entre ce départ et le retour du ministre Marcel Masse aux Communications.

Le nom de André Bureau a été associé à de nombreux dossiers au cours des cinq dernières années dont l'extension des services de radio, de télévision et de câble au pays, la réorganisation des services de télévision payante, la révision des règles et des politiques des radios communautaires et l'introduction des services spécialisés.



Une nouvelle bourse pour les futurs journalistes

Le journal «Le Droit», d'Ottawa, offrira dès cette année une bourse d'études dans le programme de la Fondation Donatien Frémont. La Fondation travaille pour former des experts en communications au sein des communautés francophones hors Québec. C'est le rédacteur en chef du quotidien, M. André Préfontaine (ci-dessus à gauche), qui a remis au directeur de la Fondation, M. Wilfred Roussel, le chèque qui financera la Bourse du journal «Le Droit». Cette bourse est destinée spécialement aux étudiants qui veulent s'inscrire en communications à l'Université d'Ottawa.

(Photo: Fondation Donatien Frémont, Inc.)



À la 3...

• *Où est le pouvoir, ou...*

Qui faut-il maintenant convaincre pour faire avancer ses dossiers?

OTTAWA (APF) - Vous êtes un francophone vivant à l'extérieur du Québec, et vous avez un beau gros projet pour votre communauté. Mais voilà, vous avez besoin d'un appui «politique» à Ottawa pour faire débloquer les fonds nécessaires? Question: Vous vous adressez à qui au juste?

Depuis la dernière élection fédérale, les francophones hors Québec sont dans l'opposition. Les députés qui représentent des circonscriptions où on retrouvent une forte concentration de francophones sont presque tous des libéraux à l'exception du néo-démocrate Cid Samson de Timmins-Chapleau dans le Nord de l'Ontario, et bien sûr du ministre acadien des Consommateurs et des Sociétés Bernard Valcourt, qui représente la circonscription de Madawaska-Victoria dans le Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick.

La réponse à la question posée se divise en plusieurs parties. D'abord, oui, vous vous adressez à votre député local. C'est tout de même lui que vous avez élu pour vous représenter. À défaut d'exercer une influence directe sur le gouvernement, il pourra au moins transmettre votre requête et, qui sait, se mettre en bons termes avec le ministre influent qui... on ne sait jamais.

L'autre solution, c'est de jeter un coup d'oeil à l'organigramme et d'étudier à fond la nouvelle structure décisionnelle annoncée par le Premier ministre Brian Mulroney lors de la formation du premier Cabinet de son deuxième mandat. Ça pourrait éviter de courir après des moulins à vent. Voici ce que ça donne.

Le nouveau système décisionnel du Cabinet compte 15 comités. Pour plus d'efficacité, M. Mulroney a aboli les anciens grands comités sectoriels qui regroupaient jusqu'à 23 membres, et a réduit à une douzaine au maximum, le nombre de ministres de chaque comité, pour leur permettre de se concentrer sur des questions politiques dans un champ d'activité plus précis, tout en réduisant leurs tâches administratives.

Le comité des opérations semble le plus important. Chargé d'examiner le programme hebdomadaire du gouvernement et d'élaborer de nouvelles politiques, il est présidé par le vice-premier ministre Don Mazankowski de l'Alberta au nom du Premier ministre et compte sept autres ministres. Il s'agit de Joe Clark (Affaires extérieures, Alberta), John Crosbie (Commerce extérieur, Terre-Neuve), Robert René de Cotret (Conseil du Trésor, Québec), Michael Wilson (Finances, Ontario), Barbara McDougall (Emploi et Immigration, Ontario), Lowell Murray (sénateur, Relations fédérales-provinciales, Ontario), et Lucien Bouchard (Environnement, Québec). Le vrai pouvoir, il est là et les francophones hors Québec seront sûrement heureux de constater que l'ex-secrétaire d'État responsable des minorités au pays, Lucien Bouchard, siège au Saint des Saints.

Tout juste au-dessous se trouve le comité des priorités et de la planification. Présidé par le Premier ministre, il est formé de 18 autres ministres qui sont chargés d'établir le programme général d'activités du gouvernement et ses grandes orientations. Là, les francophones pourront sûrement compter sur le ministre acadien Bernard Valcourt, sur Lucien Bouchard, sur le ministre des Communications Marcel Masse, sur le secrétaire d'État Gerry Weiner (ne serait-ce que par sa fonction du défenseur des minorités au pays), et sur un autre ex-secrétaire d'État, le ministre des Transports Benoît Bouchard. Seuls le Comité des priorités et de la planification et le Conseil du Trésor seront maintenant habilités à autoriser les dépenses.

En plus de faire partie du nouveau Comité de l'examen des dépenses, le ministre Valcourt siège également sur le nouveau comité de la politique économique, qui sera chargé «d'aider les industries de toutes les régions du Canada à devenir plus concurrentielle et à tirer pleinement parti des nouvelles possibilités qu'offre l'Accord de libre-échange». Le Premier ministre Mulroney a qualifié ce comité de «grand moteur de la pensée économique du Canada». Le ministre des Communications Marcel Masse siège également sur le comité économique que présidera Robert René de Cotret, du Conseil du Trésor.

Une chose demeure toutefois. Puisque les besoins immédiats des francophones de l'extérieur du Québec tournent presque toujours autour de l'éducation, de la culture, et des communications, les ministres responsables du secrétariat d'État et des Communications seront toujours les plus sensibles à répondre à leurs besoins.

• *Assemblée annuelle de l'A.C.F.A. de Saint-Paul*

«s'affirmer ça dérange, car cela brise le statu quo...»

par SYLVIE DASSYLVA

SAINT-PAUL - Cette rencontre annuelle, de tous les francophones faisant partie intégrante de la communauté française, s'est déroulée le 23 janvier dernier.

Le sommet culminant de cette réunion a été sans contredit le discours de l'orateur invité: M. Lionel Rémillard de L.T.R. Consultants Ltd. Il a très bien manié le verbe, pour ainsi transmettre un vibrant message, faisant appel à l'unité. respect d'autrui dans son autonomie». M. Rémillard a aussi rappelé qu'il revient aux francophones de prendre leurs droits en main, de ne pas attendre après le gouvernement, ce dernier visant à répondre aux besoins généraux de la population sans plus.

La soixantaine de personnes présentes ont d'ailleurs très apprécié et accueilli chaleureusement la présentation de M. Rémillard.

Madame Germaine Champagne a profité de ce ralliement munauté. Il s'agit de M. Oliver et Mme Juliette Lafleur enseignants, ayant accrochés leurs livres, après plus de 38 ans de travail acharné, en plus d'avoir donné de leur temps, entre autres, au musée historique et à la bibliothèque.

Ils ont essayé d'inculquer le goût du français au mieux de leurs connaissances, étant donné le matériel limité existant à cette époque. M. Lafleur a d'ailleurs ajouté que «les jeunes de notre communauté, seront la force éducative de



1re rangée, de g. à d.: Ernest Piquette, Rémi St-Arnault ex-président, Pauline Dubé présidente élue, et Simone Marshall. 2e rangée, de g. à d.: Germaine Champagne, Éric Lambotte, Richard Mahé, Lionel Rémillard conférencier invité, Hélène Chapdelaine, Jules VanBrabant et Laval Pelchat. Étaient absents au moment de la photo: Louise Rocque, Raymond Journault.
(Photo: Sylvie Dassylva)

Comme l'a si bien mentionné M. Rémillard, «s'affirmer ça dérange, car cela brise le statu quo. Je crois à l'unité dans la diversité, c'est-à-dire, avoir le pour dévoiler le nom du couple francophone de l'année 1988 à Saint-Paul et, par le fait même, de les remercier de leur aide incalculable apporté à la com- demain». Sois dit en passant, M. Lafleur fêtait son 76e anniversaire de naissance, cette même journée.

Voici donc le Conseil d'administration pour la présente année: Mme Pauline Dubé a été élue présidente de l'A.C.F.A., à la vice-présidence, on retrouve M. Ernest Piquette, comme directeurs(trices): Louise Rocque, Eric Lambotte, Raymond Journault, Simone Marshall ainsi que M. Jules VanBrabant. Mme Sylvia Gascon est la secrétaire administrative, Mme Lise Holeton, administratrice du Centre Culturel, et enfin M. Laval Pelchat est agent de développement communautaire depuis le 1er décembre 1988.

Pour terminer la réunion, l'ex-président de l'A.C.F.A., M. Rémi St-Arnault et sa femme Rita ont été remerciés chaleureusement pour s'être acquittés de leur tâche avec professionnalisme pendant 4 ans. Ce dernier a d'ailleurs souhaité un terme positif en tout point à son successeur. M. Jules VanBrabant a proposé la levée de l'assemblée, M. Ernest Piquette a appuyé et tout le monde en faveur? Passon à la pause-café!

• *À cause du jugement de la Cour suprême*

Les Québécois s'intéressent de plus en plus au sort de la minorité francophone au pays

OTTAWA (APF) - Le jugement de la Cour suprême sur la langue d'affichage au Québec et la controverse entourant les droits des Anglo-Québécois pourraient avoir comme conséquence inattendu, de tisser de nouveaux liens entre les Québécois et les francophones de l'extérieur du Québec.

Ce qui se passe, c'est que les Québécois s'intéressent de plus en plus au sort des francophones hors Québec pour justifier le traitement fait à leur minorité. La Fédération des francophones hors Québec a reçu plusieurs appels d'individus, d'associations, de groupes de citoyens, de journaux étudiants et des grands médias d'information du Québec, qui tous voulaient en savoir plus long sur la réalité quotidienne des francophones des autres provinces.

La FFHQ reçoit régulièrement des demandes d'information sur la situation de la francophonie hors Québec, mais explique-t-on, il y avait longtemps que l'organisme n'en avait reçu en si grand nombre, et en si peu de temps. Il faut dire que la presse québécoise bat le fer depuis le jugement de la Cour suprême et l'incendie des locaux d'Alliance Québec, et fait de plus en plus écho aux préoccupations exprimées par les chefs de file de la francophonie hors Québec.

La FFHQ a d'ailleurs commencé à remettre à jour son dossier intitulé «Deux poids, deux mesures» publié en 1978, qui établissait une comparaison entre le sort réservé aux francophones hors Québec, et celui réservé aux Anglo-Québécois. La recherchiste Johanne Kemp n'en est qu'au stade de la compilation des données, et ce n'est qu'en mai prochain que cette nouvelle étude sera complétée et vraisemblablement diffusée à la grandeur du pays.

Editorial



Guy Lacombe

• *Développement économique*

Un grave problème de fierté et d'identité

La force économique des Franco-Albertains est à la base de tout autre développement. Cette affirmation n'est pas une nouveauté, mais on ne peut pas dire qu'elle a encore pénétré notre mentalité.

C'est pour cette raison que l'A.C.F.A. maintient comme prioritaire le dossier du développement économique et a organisé, le mois dernier, un autre colloque auquel elle avait convoqué une cinquantaine de personnes. Cette rencontre s'est faite sans tambour ni trompette, mais il s'y est fait du travail sérieux et s'y est dit des choses importantes qui méritent d'être retenues.

La constatation le plus troublante de ce colloque, cela a été probablement que d'une façon générale, les Franco-Albertains sont des gens «en moyen», comme on dit, mais qui ne se préoccupent pas de transformer cette force économique en force politique. Pourquoi? Parce qu'ils ne s'identifient pas comme francophones: ils préfèrent se perdre dans l'anonymat de la majorité anglophone.

Tout le monde sait que lorsqu'on a de l'argent, on a du prestige: on se fait écouter, on est respecté. En d'autres mots, on a du pouvoir. C'est une réalité de la vie.

Les Franco-Albertains ne sont pas «des scieurs de bois et des porteurs d'eau», comme on disait autrefois. Les premiers qui sont venus en Alberta ont d'ailleurs démontré avec évidence que la «bosse des affaires», ils l'avaient autant que n'importe qui. Et cela est encore vrai aujourd'hui. La différence cependant, c'est que nos devanciers étaient moins timides et faisaient preuve d'une plus grande fierté. Ils étaient fiers de montrer qu'ils étaient des Canadiens français. Leur force ne venait pas uniquement de leur compétence, de leurs sens des affaires ou de leur compte en banque, mais tout autant de cette fierté bien ancrée en eux qui fait malheureusement défaut de nos jours!

Fort heureusement, il y a de plus en plus de Franco-Albertains qui ont cessé de jouer ce jeu de «chiens battus». On le voit dans toutes les régionales de l'A.C.F.A. Mais il ne suffit pas de nous affirmer seulement lorsque nous revendiquons des droits. Ce n'est pas cela qui donne du pouvoir: nous en avons fait l'expérience.

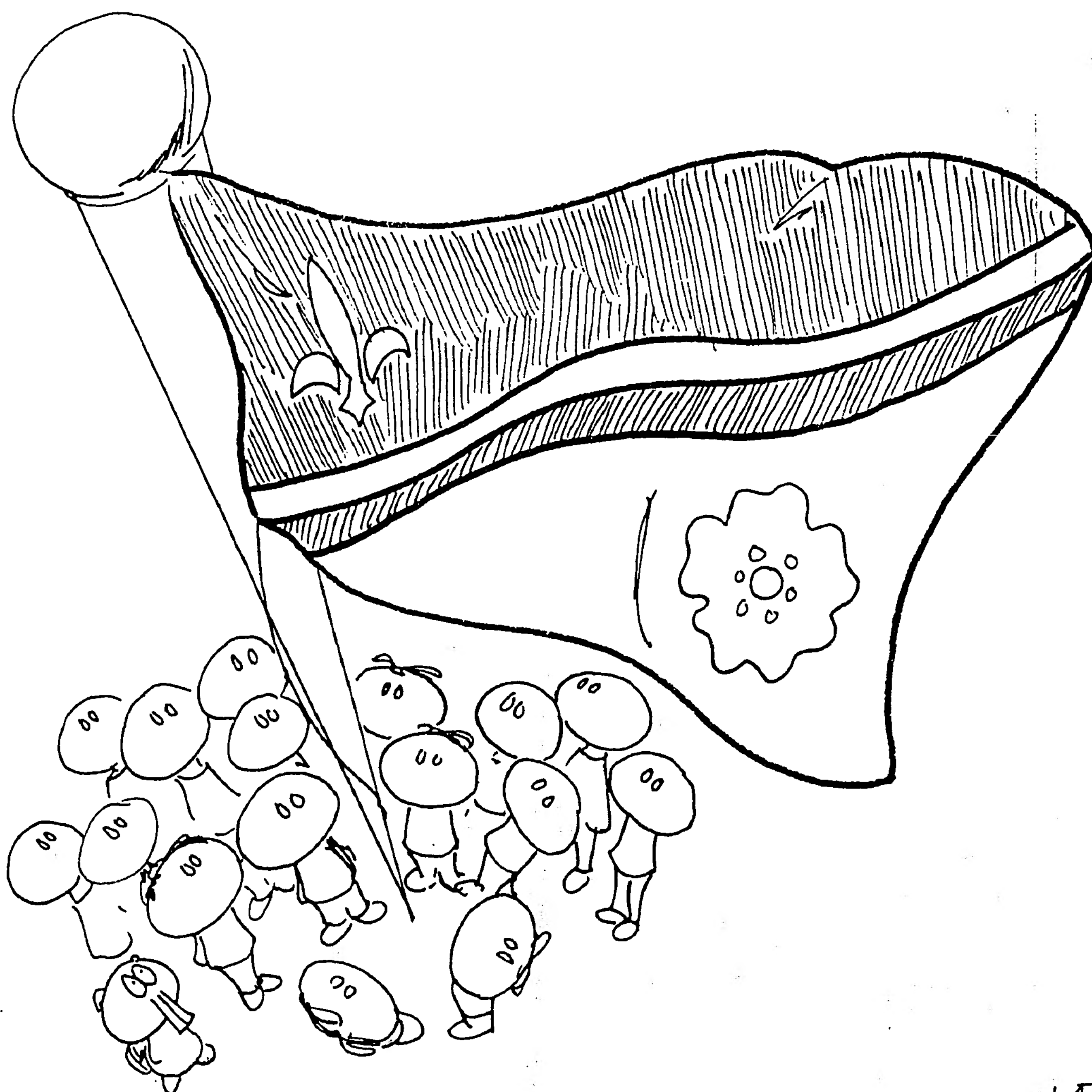
Ne nous leurrons pas: la «piastre» parle aujourd'hui autant qu'autrefois et elle parle pour nous autant que pour les autres. Et il est urgent que nos gens d'affaires, cultivateurs, éleveurs, commerçants, gens de métiers, professionnels et autres s'affirment fortement comme Franco-Albertains. On n'en est pas moins Albertains, et pas moins Canadiens, au contraire! C'est sous cette étiquette-là que nos devanciers ont bâti ce que nous avons aujourd'hui et c'est sous cette même étiquette que nous continuerons à bâtir pour ceux qui viennent après nous. Mais grands dieux, cessons de nous perdre dans la masse anglophone! Soyons fiers de notre différence, de notre spécificité!

Ceux et celles qui ont eu l'occasion de regarder à la télévision l'excellente série «Démocratie» se rappelleront ce dicton qui revient constamment dans les blocs commerciaux de Petro-Canada: «Aucune nation n'est plus grande que les gens qui la font grandir». Voilà un beau mot d'ordre que nous Franco-Albertains, si toutefois notre existence et notre croissance nous tiennent à coeur.

La pensée de la semaine...

L'amour est l'étonnant secret de la beauté véritable.
(Marjorie Holmes)

Caricature



LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.

APFHQ — Association de la Presse francophone hors-Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Éditorialiste: Guy Lacombe

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Correspondant national: Yves Lusignan

Mise en page: Michel Raymond

Photocomposition: Louise Millaire

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
10008, 109e rue
Pièce 201
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5672

Abonnement d'un an: 15$ - Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta.

• *Disparaître*

Un film saisissant, inquiétant

par GUY LACOMBE

EDMONTON - Le Québec pourrait disparaître d'ici 25 ans. Et ça ne prendra pas une guerre ni un tremblement de terre. Il suffit de laisser aller les choses comme elles sont présentement: c'est aussi simple, aussi brutal et aussi tragique que cela.

Voilà le premier message que lance au public le film «Disparaître» que l'Office national du film vient de produire et qu'on pourra voir à la télévision de Radio-Canada dimanche prochain, le 12 février, dans le cadre des «Beaux dimanches».

Le Québec se dirige vers la catastrophe. Ce n'est pas là une prophétie, mais une prévision mathématique basée sur la natalité, l'immigration francophone et l'âge de la population.

À l'heure actuelle, la population francophone du Québec ne forme plus que 25 % de la population du Canada et 2,4 % de la population de l'Amérique du Nord. La chute de la natalité au Québec est la plus rapide de tout l'Occident. Par rapport au continent, la francophonie du Québec est donc inférieure à celle de l'Alberta par rapport à l'ensemble de la province.

PAS DE PARDON

Cet excellent documentaire de 108 minutes, réalisé par Jean-François Mercier et animé par Lise Payette sonne une alarme qui ressemble étrangement à un tocsin. «Dans 10 à 25 ans, dit Gary Caldwell dans ce film, le Québec n'aura plus de deuxième chance si on ne fait rien maintenant. Il n'y aura pas de pardon!»

Chiffres à l'appui, ce document démontre, en effet, qu'à court terme, la dette des Québécois sera démesurée, la main d'oeuvre diminuera considérablement, les services publics iront en se détériorant, et les immigrants seront en mesure d'imposer au Québec leurs valeurs, leur culture, leur langue.

À MOINS QUE...

Ces prévisions sont inévitables à moins qu'immédiatement les Québécois n'adoptent une politique de natalité efficace et audacieuse (ce qui ne donnera de résultats positifs que dans vingt ans!) et qu'on adopte aussi une politique d'immigration vigilante et bien contrôlée. Deux conditions qui font voir de façon encore plus alarmante combien l'avenir du Québec français est fragile et menacé. Voilà le deuxième message de ce film.

L'EXEMPLE DE LA FRANCE

Le film nous montre comment la France a pris des mesures sages et efficaces pour encourager la natalité. À telle enseigne que la famille québécoise qui a un revenu brut de 14 000 dollars de plus par année que la famille française, se retrouve avec un revenu réel de 5 000 de moins à la fin de la même année! Au Québec (et au Canada), les mesures incitatives pour encourager les parents à avoir des enfants sont à toutes fins pratiques inexistantes pour le moment.



Photo extraite de DISPARAÎTRE, une production de l'ONF. Lise Payette et Gilles Vignault. – «Le multiculturalisme? Il faut commencer par être quelqu'un avant d'être tout le monde.»

L'IMMIGRATION

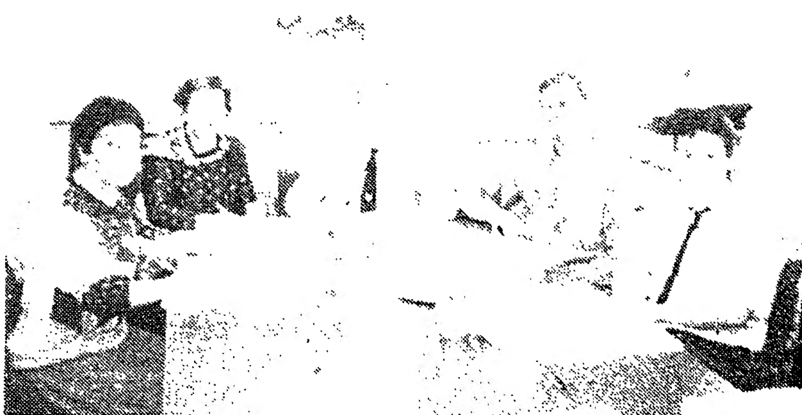
Quant à l'immigration, c'est un couteau à deux tranchants. Car ce film documentaire nous montre ce qu'une immigration mal contrôlée a fait dans certaines villes de France, d'Angleterre, d'Allemagne et des États-Unis. Présentement, plus de la moitié des immigrants qui arrivent au Québec n'y restent pas, et la majorité de ceux qui restent optent pour l'anglais plutôt que pour le français. Le Québec aura besoin d'immigrants francophones pour survivre, c'est sûr, mais il faudra des politiques éclairées pour choisir ces immigrants et les intégrer dans le milieu.

L'ÉCOLE

Le troisième message est aussi clair que les deux premiers: «La vraie bataille se jouera, se gagnera ou se perdra à l'école». Encore là, le film démontre la situation explosive qui prévaut présentement dans certaines écoles de l'Europe, notamment en Angleterre, situation qui est déjà latente dans certaines écoles du Québec.

«Disparaître: le sort inévitable de la nation française d'Amérique?» est le premier film d'une série intitulée «Enjeux d'une nation». Le sujet est éminemment intéressant, la recherche est soignée et convaincante, la production est d'une indiscutable qualité. Il pose une question cruciale et analyse soigneusement des éléments de réponse qui sont bien peu nombreux. Ce film incite à une réflexion profonde et à une action immédiate.

«Donnez un nom à l'école»



Voici les juges du concours (de g. à d.): Mme Annie Laurin (Tangent), Mme Noëlla Fillion (Donnelly), R.P. Benoit Frigon, o.m.i. (Girouxville), M. Léopold Bergeron (St-Isidore) et M. Denis Bussière (Falher).
(Photo: Noëlla Fillion)

par DENIS BUSSIÈRE

FALHER - Le mercredi 18 janvier 1989 se déroulait une importante journée à l'École française régionale de Rivière-la-Paix. On devait trouver un nom à l'école.

Il y avait cinq juges présents et nous avions la responsabilité de choisir un nom symbolique qui rencontrerait les critères du concours «Donnez un nom à l'école».

Avec l'aide monumentale de Denis Desgagné et d'Yvon Mahé, ils nous ont expliqué notre responsabilité comme juge ainsi que les critères établis pour choisir un nom approprié pour notre école. Nous avons analysé et discuté chacun des noms choisis en semi-finalistes. Finalement, après beaucoup de discussion, nous avons éliminé jusqu'à ce que trois noms soient sélectionnés. Les trois noms furent envoyés à la Commission scolaire, d'où viendra la décision finale du choix du nom pour notre école.

«Étant élève de 9e année, j'étais fier de représenter la jeunesse sur le Comité de juges. J'ai essayé de mon mieux de faire un choix qui symboliserait un sens pour la jeunesse francophone et une importance à l'élève du passé, du présent et du futur. Je remercie beaucoup l'école de m'avoir donné l'opportunité de participer à une expérience si enrichissante soit-elle. J'ai approfondi mes connaissances au sujet des pionniers, des héros de notre passé et de notre région.»



Un abri ou un appui ?

Vous marchez dans la rue d'un quartier résidentiel. Une affiche attire soudain votre regard : « Toit de tôle à vendre » ! Curieux, quand même... Ce n'est évidemment pas rue Mentana à Montréal ni dans le quartier St-Roch à Québec que vous lirez une telle enseigne. Le climat ne s'y prête guère.

Mais à Bani, en République dominicaine, bon nombre de familles pauvres en arrivent aujourd'hui à cette extrémité : réduire la portion habitable de leur maison pour se procurer de quoi manger. Avec l'inflation, la tôle se vend en effet à un bon prix.

Cette situation est d'autant plus regrettable que la construction d'habitations avait fait des progrès réels au cours des dernières années, grâce, entre autres, à l'aide internationale versée suite au cyclone David qui, en 1979, a dévasté la région, habitations et plantations.

Jacques Desjardins revient d'un séjour de deux ans à Bani. Volontaire de l'OCSD, il a principalement travaillé à instaurer une gestion plus rigoureuse à l'Association communautaire pour la construction de Bani. Au cours de ses 4 premières années d'existence, l'Association, d'inspiration coopérative, a restauré 4500 maisons et en a construites 500 nouvelles, toutes données à leurs occupants.

Mise sur pied pour éviter la dilapidation des fonds de secours par des politiciens et hommes d'affaires véreux, l'Association en viendra à la conclusion en 1983 que **le don des maisons n'est pas la meilleure solution face au problème. C'est alors qu'on créera un « fond rotatif » et que l'Association se lancera dans la fabrication ou la commercialisation de matériaux de construction. On prête donc de l'argent aux familles qui veulent une maison et on leur vend des matériaux au meilleur coût possible. On favorise ainsi l'accès à un logement décent.**

« Mais, même s'il demeure entier, le problème du logement n'est peut-être pas le plus criant à Bani » fait remarquer Jacques Desjardins. Ainsi, la famille de José, un ami de Jacques, a une maison convenable depuis plus de 3 ans maintenant, mais aucun de ses membres, comme au-delà de 50 % de leurs compatriotes, n'arrive à trouver d'emploi dans la région. La crise frappe dur en République dominicaine : l'inflation est énorme, le chômage s'accroit et la dette extérieure gruge toutes les économies du pays.

Il y a quelques années, on quittait la campagne pour la ville. Mais la ville ne se développe pas pour autant. **Les capitaux étrangers, coréens et formosans de plus en plus, se dirigent plutôt vers les nouvelles « villes franches », exemptées des droits d'assises et de douanes pour favoriser l'exportation. Mais dans ces « sweat shops » aux allures du 19e siècle, un ouvrier gagne un salaire de misère, autour de 65 $ par mois, soit la moitié du salaire minimum dominicain. D'ailleurs on le congédie généralement après 3 mois.**

Carlos, le cousin de José, a ainsi passé 4 mois dans une zone franche. Redevenu chômeur, il a dû rejoindre sa femme et ses 6 enfants retournés vivre sur le lopin de terre qu'ils avaient quitté il y a 6 ans pour s'installer à Bani...

Grâce à la coopérative d'habitation, grâce à l'aide internationale, José, Carlos et des douzaines d'autres avaient pu se procurer une habitation convenable à Bani, où ils espéraient d'ailleurs élever leur famille. Aujourd'hui, la crise, l'inflation, le chômage risquent de réduire leurs efforts à néant. Face à ça, on voit toute l'importance pour les groupes dominicains de développer une meilleure gestion de leurs projets communautaires.

Charles Gagnon



__Un monde à se raconter__ est une chronique produite par l'Organisation Canadienne pour la Solidarité et le Développement (OCSD), organisme à but non lucratif intervenant en Afrique et en Amérique Latine par l'envoi de volontaires et le soutien à des initiatives d'auto-développement. Ce service d'information internationale est financé par l'ACDI et parrainé par plusieurs organismes régionaux

Si vous voulez vous associer à notre travail, adressez-vous à votre organisme de solidarité internationale régionale ou à __Un monde à se raconter__, OCSD, 180 Dorchester est, 3e étage, Montréal (Québec) H2X 1N6 ou téléphonez à (514) 397-1753.

Nouvelles régionales

• *Échanges culturels*

NACEL: une chance unique pour adolescent(e)s

par NOËLLA FILLION

EDMONTON - NACEL est une organisation d'échange culturel mise sur pied en 1957 en France et qui servait à promouvoir des échanges culturels pour étudiants de l'Angleterre.

Le programme est maintenant établi au Canada, en Allemagne, en Espagne, au Mexique et aux États-Unis.

NACEL a organisé un programme de séjour d'été en France ou en Allemagne pour 90 étudiants, garçons et filles, de l'Alberta. Du même coup, 90 familles albertaines accueilleront un étudiant français.

L'an dernier des centaines de familles canadiennes ont parrainé des adolescents français tandis que 77 adolescents canadiens étaient accueillis à l'étranger.

Dans notre région de Smoky River, Tammie-Lyne Aubin de Guy a été accueillie en France tandis que la famille de Roger Garand accueillait un étudiant français.

Le programme estival de découverte est offert aux étudiants albertains de 13 à 18 ans qui ont un minimum de deux ans d'études en français ou en allemand. L'étudiant demeure avec sa famille d'accueil pendant quatre semaines à partir du 3 juillet ou le 24 juillet tout dépendant de sa préférence et des disponibilités.

L'étudiant devra être assez flexible pour s'adapter à sa famille d'accueil: il doit être ouvert et courtois; il doit avoir suffisamment de maturité pour laisser famille et ami(s) et doit être en mesure d'exprimer son appréciation et sa gratitude envers sa famille d'accueil en participant aux événements prévus.

Le programme d'accueil d'été procure aux familles albertaines l'occasion de recevoir un étudiant pendant quatre semaines en juillet.

Tous les étudiants venant de France auront étudié l'anglais durant au moins deux ans et auront entre 13 et 18 ans.

La famille d'accueil doit être prête à recevoir l'étudiant comme membre de la famille, partager leur foyer et démontrer le style de vie canadienne. De son côté, elle apprendra à connaître une autre culture et créera une amitié internationale.

Les familles et les étudiants sont choisis sur le volet et préparés avant que l'étudiant arrive ou parte, selon le cas.

Selon les aptitudes et les goûts de l'étudiant et de la famille d'accueil, chacun reçoit ou est reçu en fonction des besoins exprimés. Pour faciliter la prise de contact, une correspondance s'effectuera entre les intéressés avant l'échange.

Les étudiants et les familles d'accueil intéressés à participer au programme NACEL sont priés de contacter la déléguée du Nord de l'Alberta, Madame Cécile Aubin, C.P. 304, Guy, Alberta, T0H 1Y0 ou appeler au 837-8208 le plut tôt possible pour plus de détails où un formulaire d'inscription.

L'échéance des inscriptions est la fin mars quoiqu'on pourrait les accepter après cette date. «On aimerait que tout soit en place pour la fin mars pour que la correspondance puisse commencer», de dire Mme Aubin.

Madame Cécile Aubin a aussi vécu l'expérience du programme l'été dernier. En effet, elle a été chaperon pour un groupe de 16 étudiants albertains en France où elle a été, elle-même, accueillie dans trois différentes familles: Les Pézier, les Leborgne et les Defoy.



La famille d'accueil Jean Pézier récoltant le blé à Candé sur Beuvron - fin juillet 1988.
(Photo: Mme Cécile Aubin)

• *Le festival «One World»*

L'A.C.F.A. régionale de Calgary y participe!

par VALÉRIE NARAYANA

CALGARY - Une culture atteint probablement son plus haut degré d'émancipation quand elle se voit capable de s'intéresser aux activités de la communauté environnante sans pour autant perdre son identité.

En effet, la volonté qu'a une culture de chercher à l'intérieur **ainsi qu'à l'extérieur** de sa communauté des points de repères qui l'aideront à surmonter ses obstacles et à s'affirmer davantage est peut-être un des indices les plus importants quant à la survie de cette culture.

C'est donc une preuve de sa vitalité que nous donne la francophonie albertaine en inscrivant son nom parmi la liste de participants au «One World Film Festival», festival lancé chaque année par le centre «Arusha» de Calgary, et qui se déroulera les 24, 25 et 26 février prochains.

Eh oui!, cette année, l'A.C. F.A. régionale de Calgary, par l'intermédiaire de Claire Dorion-Chapman, animatrice culturelle, a participé à la sélection des films et s'est assurée (pour les cinéphiles parmi nous) qu'il y ait des présentations en français. Et d'après le programme du «One World Film Festival», ces derniers semblent autant en mesure de combler les sensibilités de l'auditoire, que de rejoindre les objectifs du centre Arusha...

Et quels sont ces objectifs, demanderez-vous, et pourquoi ce nom exotique d'«Arusha» dans notre ville pourtant plus apte à produire des centres culturels genre «Bud's Stampede Emporium»?

Un peu d'histoire, donc...

En 1967, Jules Nyerere, président de la Tanzanie, énonçait sa déclaration «Arusha», dans laquelle il exprimait ses objectifs vis-à-vis la république encore jeune de trois ans. En gros, il prêchait avant tout la protection de la dignité humaine, à travers l'analyse critique et humanitaire de toute démarche politique ou économique adoptée par son pays.

Cinq ans plus tard, à Calgary, se regroupaient un groupe de citoyens intéressés à s'informer sur la situation des pays en voie de développement. Obtenant des fonds de l'A.C.D.I., ils formaient un groupe d'études et choisissaient le nom de «Arusha» pour leur groupe, inspirés par la vision de Nyerere.

Dix-sept ans plus tard, le groupe est devenu un centre de ressources imposant, unique en son genre à Calgary. Il est rempli de journaux, de revues, de dépliants et de matériel audio-visuel destinés à intéresser les habitants du monde développé à la situation des pays en voie de développement.

Et c'est de là que nous provient le festival qui, en passant, est parent du festival «Third World», organisé chaque année à Edmonton par le «Edmonton Learner Center». Les membres du centre Arusha, cependant, préfèrent appeler le leur, le «One World Festival» («un monde»), titre servant à nous rappeler que nous sommes tous responsables les uns des autres sur cette planète, directement ou non.

Ainsi, derrière la jolie façade jaune du bâtiment, situé dans le bout de Kensington, en face du magasin de tissus «Ant Hill Fabrics», la bibliothèque du centre Arusha ressemble ellemême par moments, à une fourmillière. Bénévoles, étudiants, journalistes, travailleurs sociaux et membres de diverses églises y circulent, cherchant à s'informer sur ces sujets qui, finalement nous touchent tous, les uns comme les autres.

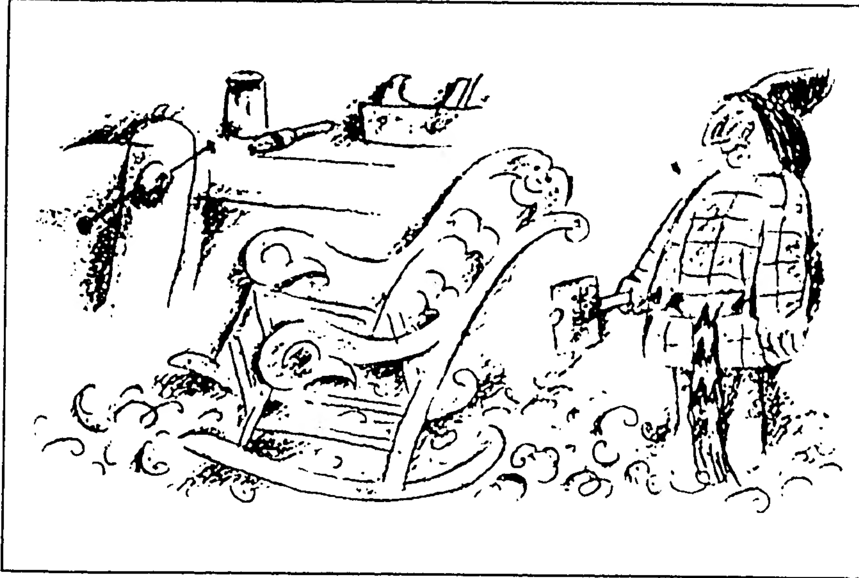
Et suite à leurs recherches, ces travailleurs pondent annuellement depuis trois ans... le festival!, qui, à son éclosion offre bien plus que des films. En effet, le public a l'occasion de voir et d'acheter de l'artisanat de plusieurs pays du monde, ainsi que de goûter aux plats exotiques des nations participantes.

Comme présentation spéciale, cette année, les organisateurs accueilleront des invités d'honneur avec, entre autres, Anne Henderson la réalisatrice du film «Not a love story» de l'O.N.F. Cette présentation, rendue célèbre par sa poignante illustration du tort fait aux femmes à travers la pornographie, n'est qu'une des oeuvres de Henderson. Son film le plus récent, notamment, sera montré à Calgary pour la première fois («Holding our ground»). Mais, pour en revenir à nos films français, gracieuseté de l'A.C.F.A. régionale (Bravo, Claire!), il y en aura quatre: «Sucre Noir», «Sugar Cane Alley», «Haiti, nous là, nou la» et «Crac!».

Le film «Sucre Noir», réalisé par Michel Régnier, se passe en République Dominicaine. À travers cette oeuvre, le spectateur peut observer la vie et la routine de familles embauchées pour couper la canne à sucre. Rappelant les films sur l'esclavage, tant par sa description des conditions de travail que par son analyse du racisme qui est à la source de telles injustices, ce film explore sans hypocrisie et sans embellissements, les dures réalités des travailleurs dans les champs de canne à sucre.

Regnier, cependant, ne se limite pas à filmer les problèmes des habitants. Il choisit de nous montrer également les efforts de l'organisation du «Bon Samaritain», formée de professionnels haitiens et dominicains qui essayent de remédier à la situation. Aspect aussi inspirant qu'angoissant que l'efficacité de ce petit groupe, car le spectateur peut entrevoir que c'est là un bien petit cheminement dans une situation politique bien complexe.

À voir, surtout, le film «Sugar Cane Alley», coproduction franco-martiniquaise, soustitrée en anglais. Reconnu comme un exemple typique et dynamique du nouveau cinéma du tiers-monde, ce film a remporté un prix pour sa représentation de la vie du jeune José, un orphelin de onze ans, qui rêve de devenir écrivain. L'histoire se passe en 1930, pendant la période de vacances qui précèdent le concours à la rentrée. Ce concours déterminera si oui ou non José se rendra à Port-au-Prince, afin de poursuivre ses études ou s'il passera le reste de sa vie dans un champ de canne à sucre comme ses pairs.



«CRAC!»

Le destin, le rêve, la pauvreté et la tendresse se côtoient dans cette fresque antillaise, et se manifestent tour à tour dans les personnages vivants et émouvants de M'man Tine, la grandmère de José, et dans le personnage du vieux Médouze.

Des Caraïbes également, nous parvient le film «Haiti, nous là, nou la», de l'O.N.F. (réalisé par Tahani Rached avec Eric Michel à la production). Cette présentation nous offre les témoignages recueillis vers le 29 novembre 1986, lors des élections bouleversées en Haiti. Dictatures et tyrannies militaires se suivent les unes après les autres, laissant le peuple démuni. Sans ménager les illusions des politiciens qui aimeraient croire à leurs pouvoirs de conciliateurs, Rached a choisi d'aller chercher les commentaires des Haitiens euxmêmes. Puissance du film que sa présentation d'un peuple s'acharnant, afin que «la voix des Haitiens se fasse entendre avec force et courage». Finesse du film, par contre, que le montage qui laisse le spectateur se demandant: «Mais si tout n'était là qu'un simulacre de démocratie?»...

Après ce voyage aux Antilles, le festival nous ramène à nos bancs de neige, et nous émerveille avec les couleurs tendres et fugaces du film «Crac» de l'O.N.F. également. Ce dessin animé raconte l'histoire d'une chaise berceuse souriante, doux témoin de la vie d'une famille canadienne-française. Pour ceux et celles qui n'auraient pas encore vu ce petit chef-d'oeuvre à la télévision, le festival propose aux petits et grands de ce laisser bercer par ce cours métrage.

Et justement, pour les petits, le centre Arusha a planifié un festival qui se déroulera pour eux samedi et dimanche. Films, vidéos et artisanats les garderont occupés et instruits!

Donc, une occasion incomparable de se divertir, et de s'instruire en se gardant au courant des nouveautés dans le monde du film, et de la situation mondiale.

Tout cela mais mieux encore, une chance de s'assurer que notre «petit monde» francophone soit représenté lorsque les représentants de tous nos «petits mondes» réunis, travailleront ensemble pour former un meilleur monde...

LE FESTIVAL «ONE WORLD» AURA LIEU LES 24, 25 et 26 FÉVRIER AUX AUDITORIUMS DE SAIT ET DE L'UNIVERSITÉ DE CALGARY. POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTER LE CENTRE ARUSHA AU 270-3200.

• *Victime de menaces anonymes*

Pierre Girard obtient un réconfort spirituel



Harcelé depuis des semaines par un ennemi anonyme, l'animateur Pierre Girard vient d'obtenir un soutien moral inattendu: celui du révérend Dieudonné Lavoix, très populaire parmi les ouailles du Fort Edmonton.

Le révérend Lavoix était de passage à CHFA, il y a quelques jours, pour promouvoir ses oeuvres de charité. Il était accompagné pour l'occasion d'une enseignante de Fort Edmonton très active dans les bonnes oeuvres, mademoiselle A.C. Pinsé.

M. Girard a attendu la fin de son émission «Au Café Show» pour informer le pasteur de ses déboires. Le sang de ce dernier n'a fait qu'un tour et, brandissant la grosse bible dont il ne se sépare jamais, le révérend Lavoix a promis que la calamité céleste s'abattrait de tout son poids sur l'auteur des lettres anonymes.

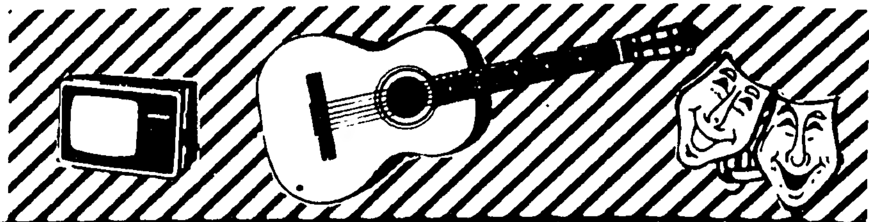
L'oeil dur et le doigt levé, Mlle Pinsé (Alice) a renchéri en disant que l'écrivain malintentionné devrait plutôt s'employer à écrire des prières pour les pauvres de la paroisse.

Réconforté par l'appui du révérend, monsieur Girard a déclaré au Franco qu'il avait toujours espoir qu'on mette la main au collet du mécréant anonyme. L'animateur matinal a aussi permis à l'hebdomadaire de la francophonie de consulter la plus récente lettre anonyme, la sixième de la série, qui affirme laconiquement: «Il y a dans la vengeance un plaisir que l'on ne retrouve pas dans le pardon».

(Texte: Blanche Mine)



Arts et spectacles



• *Profil: Claude Binet*

Dans l'ordre habituel, de gauche à droite, de bas en haut: Claude Binet

par SYLVIE NICOLAS

EDMONTON - Il y a des gens comme ça qui se laissent découvrir de tous les côtés à la fois. On commence à parler et, au moment où l'on croit avoir perçu un ruisseau, on suit le cours des mots et c'est un fleuve, puis une mer et un océan tout entier qui se découvrent.

Claude Binet, directeur artistique de la Boîte à Popicos est de ceux-là. On le rencontre, et longtemps après l'avoir quitté, on n'en finit plus de le percevoir différemment. Eh bien! me direz-vous, comment est-il?

Je l'ai observé alors qu'il garait sa voiture et j'ai remarqué... sa casquette. Nous avons pris un café ensemble et j'ai découvert ses yeux parfois gris, parfois verts, à la fois tendres et tristes, rieurs et sauvages. Il m'a longuement parlé de sa passion pour l'opéra et j'ai entendu Wagner s'élever entre nous. Je l'ai vu plus tard, lors d'une soirée où ses étudiants de l'Éducation permanente présentaient un exercice théâtral fort courageux et où, il a accueilli les gens de l'auditoire, s'est présenté, a exposé et expliqué l'exercice pour finalement amorcer une discussion sur la méthode enseignée. Et là, j'ai remarqué... ses chaussures. Noires à bouts carrés, au cuir plissé, avec une boucle dorée et des talons qui martelaient légèrement le sol de la salle de spectacles comme si elles avaient eu à assurer le rythme de son discours.

Je l'ai revu un autre soir, alors qu'il marchait seul dans le froid de décembre et qu'il longeait Marie-Anne Gaboury et j'ai remarqué... ses épaules et sa démarche. Je l'ai finalement entrevu brièvement un soir d'improvisation et cette fois, j'ai remarqué ses bretelles vert tendre et le mouchoir appareillé qui disparaissait discrètement derrière le col de sa chemise. Je lui ai dit: «Vous êtes bien joli ce soir» et il a souri, puis ri à l'utilisation du qualificatif. Je crois bien que c'était la première fois qu'il se faisait dire qu'il était joli.

Claude Binet avant d'entrer au Conservatoire avait d'abord complété une formation en psychologie à l'Université Laval. C'est d'ailleurs là qu'il a joué ses premiers rôles. À l'époque, il se joint à la Troupe des treize et participe à quatre productions où il a la chance et le bonheur de camper les rôles principaux de quatre créations de textes de l'auteur André Simard.

Mais ce goût de la scène n'était pas neuf. Il avait vécu une adolescence délirante au coeur de laquelle la scène était présente. Il faisait partie d'un orchestre, jouait de la guitare et avait par conséquent, connu la vie «d'un gars d'orchestre» et le classique trio: dollars-succès-filles. Le passage de l'adolescence à la vie d'adulte se fait également selon les règles classiques qu'adoptent de nombreux adolescents: Un peu de travail «de bras» (construction aux États-Unis, récolte de tabac en Ontario) et beaucoup de voyages. Il passe des bras à la tête et termine alors ses études en psychologie, fait ses stages et réalise somme toute que la scène lui manque.

C'est alors l'entrée au Conservatoire d'Art dramatique de Québec et, à la fin de ses études, la création du Théâtre de la Bordée. Douze années se sont écoulées depuis. Des rôles ont été joués, des pièces dirigées (dont plusieurs mises en scène d'opéras) et des cours donnés. De nombreux spectacles plus tard, Claude Binet débarque à Edmonton l'été dernier et prend la direction artistique de la Boîte à Popicos.

La direction de pièces pour enfants devant un public spécialisé (principalement constitué d'élèves d'école d'immersion) représente un nouveau défi. Il rompt ainsi avec une certaine routine (douze années de présentation de spectacles pour adultes, quatre fois par année) et s'engage dans cette voie avec tout le respect qu'il a toujours voué au Théâtre. Pour lui, une règle essentielle: ne pas accepter de faiblesses.

Parallèlement à son travail de direction artistique et de mise en scène, il s'est engagé à donner des cours à l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean et caresse très sincèrement le désir d'un centre de formation de l'acteur ici dans l'Ouest.

Il m'a raconté tout ça dans un petit restaurant plutôt anonyme, devant un sandwich au fromage grillé, entre deux cafés... Il y avait ce flot de paroles qui nous a fait voyager de la Beauce en remontant le fleuve vers Québec avec quelques détours au bord de la mer et de l'océan.

Binet est un être qui semble s'écrire et se lire au fur et à mesure des propos échangés; mais plus que tout, il me semble à moi être son propre auteur, son propre acteur, son propre metteur en scène et pourquoi pas... son propre décor.

Le petit questionnaire

Nom:	Claude Binet
Profession:	Ex-psychologue, metteur en scène, directeur artistique, comédien, écrivain, en un mot: artiste.
Signe astrologique:	balance ascendant étrange
Lieu de naissance:	Saint-Prospère (Beauce Sud)
Héros:	Richard Wagner
Héroïne:	Malheureusement une femme idéale. Elle n'existe pas, c'est une fiction, elle n'a pas d'âge, n'est pas nécessairement une figure sexuelle. Elle rejoint un désir de perfection par opposition à ce que les hommes sont: profondément imparfaits.
Sa plus grande peur:	Mourir jeune, mais il est trop tard.
Son plus cher désir:	Vivre aux Bermudes dans une maison à larges fenêtres avec sa blonde, écrire et recevoir des coups de téléphone de son éditeur lui rappelant qu'il est en retard: la vie quoi!
Si vous aviez le total pouvoir d'agir sur le monde l'espace de quelques instants que changeriez-vous?	J'allumerais le commutateur entre ce que les gens pensent et sentent, et ce qu'ils disent.
Votre oeuvre préférée:	Celle qui est en gestation en ce moment. Celle en devenir: la sienne.

Spectacle de Robert Charlebois à Edmonton



Robert Charlebois prendra l'affiche au Sub Theatre d'Edmonton le 20 février prochain dans le cadre d'une nouvelle tournée internationale. Charlebois, entouré de ses musiciens, interprétera les chansons de son plus récent microsillon, DENSE, lancé en novembre dernier, ainsi que plusieurs des succès qui ont fait de lui le grand révolutionnaire de la chanson française durant les années '70. Un spectacle rempli de folies, de la riche sonorité des cuivres, du rythme vibrant des Antilles et du funky entremêlé à la douceur des valses et de la romance, du Robert Charlebois à son meilleur, comme toujours.
Les billets sont en vente auprès de l'Agence Détour au 421-8687 (10008 - 109e Rue, Edmonton) ou de l'AUFSJ (Association des Universitaires de la Faculté Saint-Jean).

• De drôles d'oiseaux qui nous font rire

Quand les Moineau rencontrent les Pinson, qu'est-ce qu'ils se racontent, des histoires de... mariages

par ISABELLE LALLEMAND

EDMONTON - **Les Moineau chez les Pinson**, c'est le titre de la première pièce de l'année 1989 présentée par le T.F.E. Invitée par le théâtre français, la Troupe des avant-cîmes de Calgary vient nous interpréter cette comédie de Georges Dor, après son grand succès à Calgary.

La pièce s'ouvre sur le salon des Pinson, dans un quartier bourgeois de Montréal. Pierre-Paul Pinson, avocat, spécialiste en divorces et son épouse Marie-Hélène semblent mener une existence confortable jusqu'au jour où leur fils leur rappelle son mariage imminent et la venue de la future belle-famille chez les Pinsons. Si la première réplique de Marie-Hélène est: «Je crains toujours de voir arriver une vendeuse Avon», quelle n'est pas sa surprise quand elle découvre que la future belle-mère est représentante Avon et son époux chauffeur de taxi. C'est la rencontre, le choc, entre deux milieux sociaux bien différents et tous les problèmes que cela peut engendrer. D'un côté, un couple aisé au français châtié et empreint d'un certain snobisme, de l'autre, un couple plein de bonhomie qui tente de «joindre les deux bouts».

Si la pièce aborde le thème important du conflit entre deux classes de la société, c'est sur le ton léger de la comédie que Georges Dor a choisi de le traiter. Dans la lignée du Théâtre de boulevard, tout se déroule et s'enroule ici autour du mariage des deux enfants: Pierre-Paul II, fils unique, chéri et adoré, à qui sa mère semble porter un amour abusif, et Caroline, l'une des six enfants des Moineau.

Malgré un début un peu lent, et des problèmes de déconcentration bien visibles ce soir-là en début de pièce, les répliques se succèdent à une vitesse folle, chacune déclenchant un nouvel éclat de rire. Défi pour les comédiens que de jongler avec un texte truffé de calembours et de jeux sur le langage qui laisse à peine le temps au public de reprendre haleine avant de rire de plus belle. Texte plein d'humour donc, où se dégage parfois une certaine poésie de la vie: «Il est du genre masculin puis elle est du genre féminin; les deux ensembles, ça fait le genre humain».



Le décor assez sobre donne aux comédiens tout l'espace de le remplir.

Rose Morin (Marie-Hélène Pinson) est convaincante dans son rôle de parvenue, allant de surprise en surprise en apprenant la vie de son fils et celle des Moineau, et prête à tout pour tenter d'arrêter ce mariage indésirable.

Louise Sabourin, d'un naturel absolu, interprête à merveille le rôle de Marie-Madeleine Moineau. Le simple fait de la voir entrer en scène chargée de quatre ou cinq sacs et de la fameuse mallette Avon ne peut laisser le spectateur impassible; et la voir toute émue devant la longue tirade de Rose Morin sur l'amour maternel charme et amuse à la fois.

Gérard Guénette, directeur artistique et metteur en scène de la pièce, maîtrise parfaitement son personnage de chauffeur de taxi, avec une énergie qui emplit toute la scène. Quand il arrive sur scène sa caisse de bière à la main, le rire est assuré.

Quant à Tom Symington (Pierre-Paul Pinson), il se sort assez bien de son rôle d'avocat et de père compréhensif.

C'est le téléphone ou la sonnette d'entrée qui dictent la plupart des déplacements, ce qui aboutit à une situation qui pourrait s'intituler: comment communiquer par personnes interposées.

Bref, une soirée fort agréable qui laisse le public de bonne humeur après ce «méli-mélo organisé» de mots et de volatiles en tout genre.



Diane Tell «Dégriffe moi» CBS/FC-90773.
Diane Tell (en réalité, Diane Fortin) est originaire de Val d'Or. Avec «Dégriffe moi» on est servi sur plateau d'argent plusieurs belles chansons aux rythmes chauds avec un swing voilé de blues. À la radio, on prend plaisir à faire tourner la chanson-titre «Dégriffe moi», mais aussi allèchant: «La belle du port», «Les Yuppies», «Apache» et «Suffit de rire».

Robert Charlebois «Dense» Trans-Canada/Solution SN-804.
Tout simplement intitulé «Dense», ce tout nouvel album de Robert Charlebois regroupe dix chansons inédites d'amour et de son journalier teintées par instants d'humour. De plage en plage, Charlebois exploite avec une égale virtuosité les deux genres musicaux: rock et ballade romantique. Il chante des textes où l'on dénote à la fois un humour savoureux et une certaine lucidité face à la vie: «J'veux pu qu'tu m'aimes», «Madonna Tremblay», «Silence on danse», «Piano-bar», etc. Un bon achat.

Mitsou «El mundo» Sélect/Isba IS-2015.
Mitsou c'est la voix et la santé qui manquaient à la jeune chanson. Il émane de sa personne un charme indéfinissable même si elle est l'incarnation de la chanson-gadget que l'on jette dans les transistors. Avec tous ses titres originaux qui nous transportent du Texas (Bye bye mon cowboy), à la Chine (Les chinois), tout en passant par l'Espagne (La corrida) et le Mexique (Los amigos), cet album offre une synthèse de musique et de mots, d'instrumentistes et d'une voix fraîche. Recommandé.

Alex Farhoud «$(A + M)^2$» Sélect/Audiogram AD 10 026.
Alex Farhoud est un compositeur et musicien aguerri et l'un des pionniers de la musique du nouvel-âge au Québec. Transcendant différentes tendances musicales, il nous présente ici un tableau teinté au couleurs de l'Orient, de l'Amérique du Sud et de l'Occident. Cette nouvelle offrande vinylisée nous transporte dans un univers poétique et magique, propice à la détente et au mieux-être. Conçu avec la collaboration d'Aldo Nova à la guitare et Daniel Barbe au claviers, $(A + M)^2$ de par la qualité de ses compositions et de son exécution s'éloigne des stéréotypes et des clichés propres à ce style musical. Un voyage musical aux confins de notre imaginaire.

Jean-François Fabiano «Les racines du rythme éternel» Trans-Canada PPF-2005.
Jean-François Fabiano est un grand chef d'orchestre et multi-instrumentiste de musique latine, continuité d'une tradition ancestrale. Il est également le compositeur/réalisateur de toutes les oeuvres de cet album conçu pour la danseuse, Margie Gillis. Il s'est inspiré à la fois du mysticisme oriental, de la sensualité africaine et de la passion espagnole offrant ainsi à la danseuse les horizons fascinants de plusieurs cultures. Écouter cette musique c'est laisser votre imagination vous guider dans un état de méditation.

Parlons...

AGRICULTURE

• *Des changements apportés*

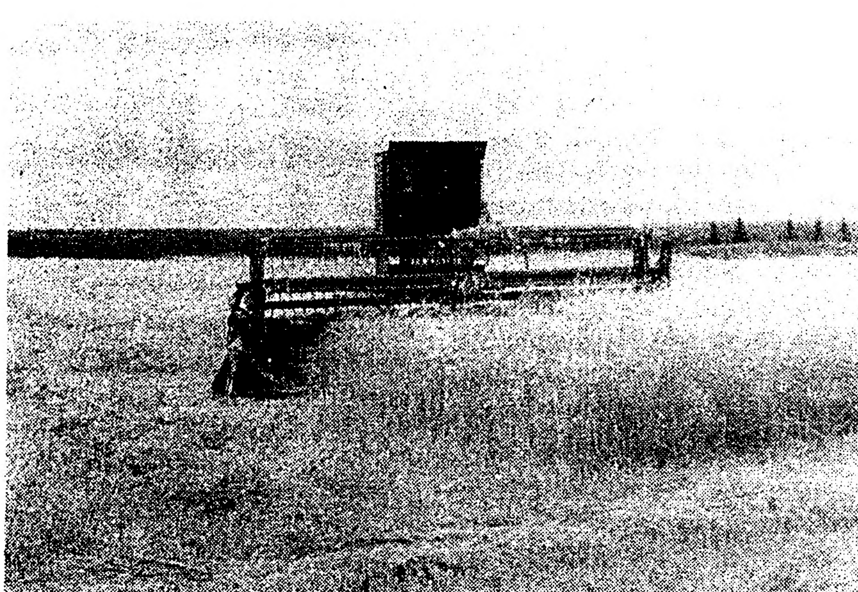
L'industrie va prendre en charge la commercialisation de l'avoine

EDMONTON - M. Charles Mayer, ministre d'État aux Céréales et oléagineux, vient d'annoncer que, à partir de la prochaine campagne agricole, les producteurs et les compagnies privées se chargeront de la mise en marché de l'avoine de l'Ouest canadien destinée à l'exportation et à la consommation humaine au pays.

À partir du 1er août 1989, les producteurs et les compagnies privées auront la responsabilité de la commercialisation de l'avoine destinée au marché d'exportation, à la consommation humaine au pays et au fourrage.

«Cela signifie que les producteurs et les courtiers privés, y compris les agences de commercialisation du Syndicat, auront l'occasion de vendre l'avoine sur les marchés intérieur et international», a expliqué M. Mayer.

Actuellement, l'avoine de l'Ouest canadien destinée à la consommation humaine ou au marché d'exportation passe exclusivement par la Commission canadienne du blé (CCB). Cela représente moins de 1 % du volume de grains que manutentionne la Commission et un pourcentage encore plus faible en valeur.



L'avoine représente environ 5 % de la production céréalière annuelle du Canada, soit environ 3 millions de tonnes. Environ 90 % de la production totale d'avoine cultivée dans l'Ouest canadien sert d'aliment pour le bétail, alors que le reste, soit 10 % de la production, est prise en charge par la CCB.

«L'avoine n'est pas dans la même catégorie que le blé et l'orge, que la Commission met également en marché, a expliqué M. Mayer. Le blé et l'orge sont d'importantes cultures exportées en grandes quantités, et le système de mise en commun de la Commission fonctionne bien à cette fin.»

«D'autre part, a poursuivi le Ministre d'État, le marché de l'avoine se spécialise, avec ses créneaux pour de petites quantités d'avoine de haute qualité. Dans le cas de ces petits marchés, l'industrie est la mieux placée pour maximiser ces débouchés.»

Par ailleurs, l'intérêt tout récent que suscite l'avoine en tant qu'aliment naturel qui fait baisser le taux de cholestérol chez les humains lui a ouvert de nouveaux marchés.

À trois mois des semailles de printemps et à six mois de la prochaine campagne de mise en marché, les agriculteurs et les compagnies auront le temps de planifier en tenant compte de ces changements apportés au système de commercialisation de l'avoine.

Le programme de culture du HY 355 sous contrat de 1989-1990

WINNIPEG - La Commission canadienne du blé vient d'annoncer qu'elle allait à nouveau offrir aux producteurs intéressés de cultiver la nouvelle variété de blé Canada Prairie de printemps, le HY 355, sous contrat. La Commission mettra environ 45 000 acres à la disposition des titulaires de carnet de livraison pour emblavement au printemps qui vient.

Le HY 355 est le premier blé blanc qui ait reçu une homologation temporaire au titre de la classe des blés Canada Prairie de printemps. Il est d'une hauteur normale, à haut rendement, qui convient dans les zones à sols bruns et brun foncé. Lors des essais coopératifs conduits par Agriculture Canada, il a dépassé le rendement du HY 320 et largement surpassé le Neepawa dans les deux types de sols. Il est plus précoce que le HY 320, mais plus tardif que le Neepawa.

La Commission espère obtenir par ce programme de culture sous contrat les quantités de blé HY 355 nécessaires pour entreprendre des essais à une échelle commerciale. Le programme sera conduit par la Commission du blé en coopération avec la Commission canadienne des grains, afin d'établir le potentiel de cette variété sur le marché.

Les producteurs qui aimeraient obtenir un contrat pour le HY 355 en 1989 sont priés de remplir la demande qui leur parviendra avec le numéro de janvier/février 1989 de l'**Actualité céréalière.** Tout titulaire d'un carnet de livraison peut demander **un contrat portant sur 50 à 100 acres.**

Tout titulaire d'un carnet de livraison peut faire une demande. Toutefois, comme il s'agit d'une variété tardive à paille longue, la Commission ne la recommande qu'aux producteurs des zones à sols bruns et brun foncé.

Les contrats seront tirés au hasard par ordinateur parmi les producteurs qui auront fait une demande. La division du Développement des Marchés fera parvenir un avis à tous les demandeurs que leur demande soit acceptée ou non.

• Après diffusion et délibérations

Le Comité consultatif de la C.C.B. adopte les propositions sur le contingentement

WINNIPEG - Le Comité consultatif de la Commission canadienne du blé a adopté le rapport révisé du Comité de réforme du régime de contingentement. La résolution pour adopter le rapport fut passée lors d'une réunion tenue le 3 janvier. Le rapport est maintenant référé aux Commissaires de la Commission canadienne du blé pour fins d'étude.

Des représentants du Comité consultatif seront disponibles pour discuter des propositions lors de la tenue des réunions d'information de la Commission du blé cet hiver. Le rapport du Comité de réforme du régime de contingentement fut diffusé l'hiver dernier et la délibération à son sujet s'ensuivit lors des réunions d'information de la Commission canadienne du blé tenues chaque année.

Le rapport recommande que le système de contingentement actuel, qui dépend de la superficie, soit remplacé par un système basé sur la quantité de grain offert à la Commission par les producteurs. Certaines révisions furent apportées au rapport après la tenue de discussions avec les producteurs l'hiver dernier, et sont incluses dans le rapport adopté par le Comité consultatif.

Ceux désirant obtenir un exemplaire du rapport peuvent s'adresser au secrétaire, Comité de réforme du régime de contingentement, Commission canadienne du blé, C.P. 816, Winnipeg, Manitoba R3C 2P5; téléphone: (204) 983-4236.

• Selon les économistes d'Agriculture Canada

Baisse du prix des aliments en décembre

OTTAWA - En décembre, selon les économistes d'Agriculture Canada, le prix de détail des aliments, mesuré à partir de l'Indice des prix à la consommation, a fléchi de 0,3 % par rapport au niveau observé en novembre.

Le prix de la dinde a reculé de 13,1 % à cause des réclames saisonnières. Les détaillants ont aussi offert les boissons gazeuses à rabais, ce qui a fait chuter de 10,9 % les prix des boissons non alcoolisées.

Enfin, les prix des fruits frais ont régressé de 7,7 %, surtout à cause de l'augmentation de l'offre d'agrumes en provenance des États-Unis.

LE PRIX DES ALIMENTS EN 1988

La hausse globale du prix des aliments pour l'année a été de 2,6 %, comparativement à 4,4 % en 1987. Les économistes du Ministère prévoient une augmentation d'entre 3 % et 5 % en 1989.

HAUSSE DU PRIX DE LA DINDE PRÉVUE EN JANVIER

La fin des réclames saisonnières laisse prévoir une remontée du prix de la dinde en janvier. Par ailleurs, le prix de détail des oeufs devrait progresser quelque peu en raison de la majoration du prix à la production.

Le prix des pâtes alimentaires pourrait diminuer légèrement ce mois-ci, car la Commission canadienne du blé a annoncé une réduction du prix du blé dur pour la période allant de janvier à mars.

On s'attend à ce que le prix du boeuf et du porc soient stables.

PROVISIONS ALIMENTAIRES NUTRITIVES

En décembre, les provisions alimentaires nutritives d'une famille canadienne type de quatre membres coûtaient en moyenne 110,52 $ par semaine, comparativement à 110,11 $ en novembre. En décembre 1987, les mêmes provisions valaient 107,36 $.

Tableau comparatif des provisions alimentaires nutritives

Canada - 110,52 $ (décembre 1988) - 110,11 $ (novembre 1988)
Edmonton - 108,67 (décembre 1988) - 108,04 $ (novembre 1988)
Calgary - 100,53 $ (décembre 1988) - 106,42 $ (novembre 1988).
* Coût hebdomadaire moyen pour une famille de quatre personnes.

• *Marcel Masse ne sera pas passé inaperçu*

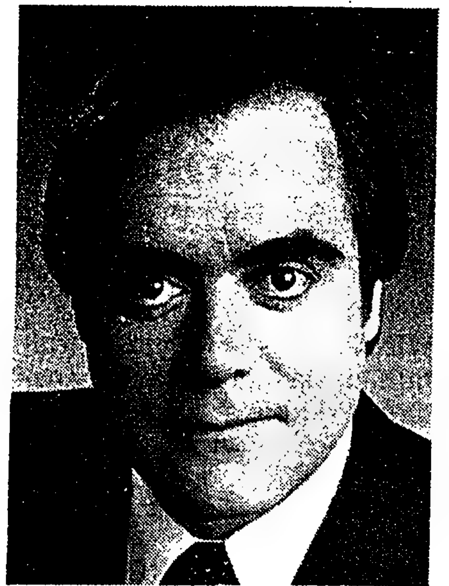
Le nombre de francophones a doublé en deux ans à Énergie, mines et ressources

OTTAWA (APF) - Le bilinguisme fait son petit bonhomme de chemin au ministère fédéral de l'Énergie, des mines et des ressources alors que le nombre de francophones à la gestion a doublé, passant de 10,8 % en 1986, à 20 % en décembre 1988.

Dans une note d'information à l'ex-ministre Marcel Masse en date du 16 janvier, le sous-ministre Bruce Howe annonçait que le ministère avait atteint l'objectif de participation de 20 % plus tôt que prévu. En décembre 1986, un Comité consultatif chargé d'aviser le ministère des mesures qu'il pourrait prendre «pour atteindre un bilinguisme accru» avait recommandé que le taux de participation de francophones à la gestion atteigne 20 % en 1990, et 26 % en 1992.

Toujours selon cette note du sous-ministre, le nombre de francophones à la gestion est passé de 18 il y a deux ans, à 32 aujourd'hui. Sur les 49 cadres supérieurs recrutés par le ministère en 1988, 33 étaient anglophones et 16 francophones. Sur 101 promotions et réaffectations en 1988, 75 touchaient des anglophones, et 26 des francophones.

Dans la catégorie scientifique et professionnelle, le nombre de francophones est passé de 203 (15 %) en 1986, à 216 (15,8 %) en 1987 et à 232 (16,8 %) en 1988.



Marcel Masse

L'effort du ministère pour se donner un visage bilingue ne s'arrête pas là. Ainsi la Commission géologique, qui était présente dans toutes les provinces sauf au Québec, a conclu un accord avec l'université Laval de Québec pour l'établissement d'un centre géoscientifique.

Les Boutin d'Amérique s'organisent

QUÉBEC - L'Association des Boutin d'Amérique Inc., organisme sans but lucratif, est présentement en campagne de recrutement et s'est fixé comme objectif de terminer l'année 1989 avec plus de 500 membres. Présentement, 230 personnes ont déjà payé leur cotisation et l'exécutif de l'Association en est très satisfait.

Le grand rassemblement des Boutin d'Amérique se déroulera les 20, 21 et 22 juillet 1990 au Patinodrome de Sainte-Foy et plus de 2 000 personnes y sont attendues. Étant sans but lucratif, l'Association a besoin du support financier de tous les gens intéressés, afin de répertorier et rejoindre tous les Boutin d'Amérique du Nord. De plus des contacts ont été faits en France, afin d'intéresser nos cousins portant le même patronyme.

La prochaine activité de l'Association sera tenue à Plessisville le 15 avril prochain alors que cette région accueillera les Boutin du Québec pour un repas à la cabane à sucre.

Toute personne intéressée à l'Association est invitée à écrire à Casier Postal 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2 ou par téléphone au 418-253-6375 pour la région de Québec ou le 514-445-5880 pour la région de Montréal.

Le Canada dénonce encore une fois la France dans le conflit des pêches

OTTAWA (APF) - Le Canada a officiellement protesté contre la décision de la France de fixer unilatéralement pour l'année 1989 un quota de 26 000 tonnes pour la pêche à la morue dans la zone 3Ps, au large de la côte Sud de Terre-Neuve. Cette zone fait partie du secteur contesté par les deux pays depuis des années.

Selon le Canada, ce contingent est cinq fois plus élevé que la part traditionnellement attribuée à la France dans la zone 3Ps. Cette part serait de 5 500 tonnes en 1989, sur un total des prises admissibles de 35 400 tonnes fixé par le Canada.

Le Canada dit s'être basé sur un avis scientifique pour réduire cette année le total des prises admissibles de morue, de façon à reconstituer le stock, et affirme que les pêcheurs français devront à leur tour réduire leurs prises de morue dans la zone 3Ps.

Le Canada maintient son interdiction des eaux canadiennes et du secteur 3Ps aux bateaux français, tant qu'un accord ne sera pas conclu sur les contingents de pêche et les méthodes de conservation. Un médiateur nommé par les deux pays il y a quelques mois tente présentement de régler le litige en matière de contingentement. Quant au conflit frontalier, le Canada espère toujours que la France acceptera de soumettre cette question devant une cour internationale.

• Pour dissiper la peur et la confusion au tour du sida

La Société canadienne du sida publie un guide sur les pratiques sexuelles à risques réduits

OTTAWA (APF) - Les éducateurs et les conseillers ont maintenant à leur disposition un guide sur l'activité sexuelle qui permettra, croit-on, de dissiper la confusion qui règne au pays sur le danger d'attraper le sida.

La Société canadienne du sida a dévoilé à Ottawa le premier document du genre publié au Canada avec la participation conjointe des professions médicales et des organismes communautaires de lutte au sida des régions du pays. Intitulé «Lignes directrices sur l'activité sexuelle à risques réduits: une ressource pour les éducateurs et les conseillers», ce guide évalue les risques d'attraper le virus du sida selon les types de pratiques sexuelles. Il est fondé, dit-on, sur les meilleures données scientifiques actuellement disponibles sur le sujet.

Le document en est un d'éducation et de counseling. Il ne fait donc pas l'objet d'une large diffusion auprès du grand public. Le langage employé est d'ailleurs tout ce qu'il y a de plus clair et d'explicite. Rien à voir donc, avec les messages parfois insipides diffusés sur les ondes, qui parlent de la sexualité sur le bout des lèvres, comme s'il s'agissait d'une maladie honteuse.

Comme toutes les autres sources, le document soutient que la pénétration vaginale et anale sans protection représente le plus grand risque de la transmission du virus d'immunodéficience humaine, qui est la cause probable du sida. Toutefois, ce document affirme que tous les types de rapports oraux comportent un faible risque de transmission du virus.

M. Stephen Manning de la Société canadienne du sida a bien pris soin de dire lors de la conférence de presse marquant le lancement du document, qu'il s'agit d'un outil de travail, et que les lignes directrices proposées ne sont pas des règles définitives qui remplacent les décisions personnelles des individus.

Le document est disponible en anglais et en français au coût de 12 $. Les chèques sont payables à la Société canadienne du sida, CAS Distribution, BOX 55, Station F, Toronto, Canada, M4Y 2L4.

Carrières et professions

• Audiences publiques sur l'Accord du lac Meech

Les Acadiens du Nouveau-Brunswick veulent débattre de leur place dans la Constitution canadienne

OTTAWA (APF) - Les audiences publiques sur l'accord constitutionnel du lac Meech qui ont débuté le 25 janvier à Frédéricton au Nouveau-Brunswick, risquent de se transformer en audiences publiques sur la spécificité du peuple acadien, et la reconnaissance de ses droits collectifs dans la Constitution canadienne.

La Société des Acadiens et des Acadiennes du Nouveau-Brunswick a affirmé à la veille de l'ouverture de ces audiences, qu'une trentaine d'organismes et d'individus acadiens demanderaient l'enchâssement de la Loi 88 dans la Constitution canadienne. Adoptée en 1981, cette loi provinciale reconnaît l'égalité des deux communautés linguistiques officielles au Nouveau-Brunswick.

Les Acadiens ont décidé de tirer profit à leur façon du débat constitutionnel sur le lac Meech en mettant l'accent sur «le caractère distinct» de leur communauté. Au concept de la société distincte reconnu au Québec dans l'Accord du lac Meech, les Acadiens du Nouveau-Brunswick opposent celui de la «communauté distincte» de la seule province officiellement bilingue au Canada. Cette subtile récupération par la bande du concept de la société distincte, qui d'ailleurs ne fait même plus l'unanimité au Canada anglais, ne date pas d'hier.

Le 15 août 1988, jour de la fête nationale des Acadiens, 33 organismes et institutions acadiens et francophones réunis à Caraquet signaient solennellement un protocole d'appui demandant au gouvernement du Nouveau-Brunswick d'inscrire la Loi 88 dans la Constitution canadienne. Un amendement à la Constitution canadienne qui ne touche qu'une seule province peut se faire avec l'accord de la province concernée et du Parlement fédéral.

La Société des Acadiens a affirmé dans un communiqué émis la veille du début des audiences publiques, qu'une trentaine d'organismes et d'individus acadiens et francophones en profiteraient pour demander que l'égalité des deux communautés linguistiques du Nouveau-Brunswick soit inscrite dans la Constitution.

Au cours d'une entrevue téléphonique, le président de la Société des Acadiens et des Acadiennes du Nouveau-Brunswick a confirmé que la communauté acadienne voulait que ces audiences portent sur la reconnaissance noir sur blanc de la collectivité acadienne du Nouveau-Brunswick dans le texte fondamental du pays.

«On veut que la collectivité acadienne en tant que peuple prenne sa place dans la Constitution canadienne» a déclaré à l'APF Me Michel Doucet lors de l'ouverture des audiences publiques.

Les droits individuels des Acadiens du Nouveau-Brunswick sont reconnus dans la Charte canadienne des droits de 1982, mais selon Me Doucet, les Acadiens réalisent aujourd'hui que ce n'est pas assez. Me Doucet qualifie ces audiences publiques de moment historique pour les Acadiens du Nouveau-Brunswick. C'est en effet la première fois que les Acadiens réclament officiellement l'enchâssement dans la Constitution canadienne de droits collectifs.

Les Acadiens ne s'opposent pas au concept de la société distincte pour le Québec reconnu par l'Accord du lac Meech, mais veulent plus qu'une simple obligation pour les provinces de faire la promotion des droits de leur minorité francophone.

Dans cette optique, le président de la SAANB voit mal comment le Premier ministre Frank McKenna pourrait refuser cette requête, d'autant plus, dit-il, qu'il s'est fait le champion des droits des minorités au pays depuis son accession au pouvoir.

On compte aussi énormément sur la députation acadienne au sein du caucus libéral pour faire fléchir le gouvernement. Les Acadiens sont assez choyés de ce côté puisque tous leurs députés siègent du côté du pouvoir, résultat du balayage libéral de l'automne 1987 qui a fait disparaître toute trace d'opposition parlementaire.

Invité à commenter la présence d'Alliance-Québec à ces audiences, Me Doucet a déclaré qu'il refusait à l'avance d'établir une quelconque symétrie entre les droits des Anglo-Québécois et ceux des Acadiens.

Carrières et professions

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

T.D.A.

• *Les audiences publiques reprennent bientôt*

Le débat linguistique s'annonce animé en 1989 au Nouveau-Brunswick

JEAN PEDNEAULT
(Journal Le Madawaska)

OTTAWA (APF) - Le Premier ministre du Nouveau-Brunswick, Frank McKenna, a rappellé à son homologue canadien Brian Mulroney, que l'entente constitutionnelle du lac Meech n'a pas été au centre de la dernière campagne électorale. «Je ne crois pas que cela a joué positivement ou négativement dans la campagne» a affirmé M. McKenna lors d'un entretien téléphonique.



Frank McKenna

Le gouvernement néo-brunswickois a formé un comité législatif-consultatif qui a commencé à entendre le peuple l'automne dernier. En janvier, les audiences vont reprendre à Frédéricton. D'ici le dépôt du rapport de ce comité, le gouvernement du Nouveau-Brunswick s'engage à ne pas ratifier, ni à réfuter cette entente signée par l'ancien Premier ministre Richard Hatfield.

L'équipe McKenna, laquelle se compose des 58 député(e)s de toute la province, soutient que les droits des femmes, et ceux des minorités (Acadiens et Indiens) doivent faire partie de l'entente du lac Meech. En coulisse, il est question d'un éventuel compromis. Personne n'ose s'y identifier. Ce scénario ferait partie d'une deuxième ronde de négociations constitutionnelles.

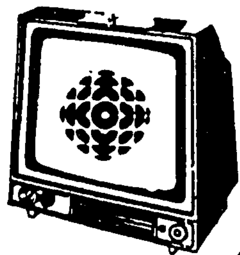
Suite au récent jugement de la Cour suprême du Canada, concernant la Loi 101 et la langue d'affichage, la prudence linguistique est de rigueur à Frédéricton. Les audiences publiques de janvier laissent planer un doute sur la paix linguistique.

On se souviendra qu'en 1985 et 1986 au Nouveau-Brunswick, la langue a soulevé les fractions d'extrémistes anglophones du Sud de la province. «Nous marchons sur de la dynamite. Le gouvernement ne veut pas briser la paix sociale», affirme une source gouvernementale qui refuse de s'identifier.

En janvier 1989, en plus des individus, des associations et des groupes, le Comité entendra des suggestions. Parmi celles-ci, la principale demande des Acadiens et des Acadiennes sera d'enchâsser dans la Constitution canadienne de 1982, la Loi 88 reconnaissant l'égalité des communautés linguistiques au Nouveau-Brunswick.

Le ton monte au sein de la communauté acadienne. Au pouvoir depuis une année, les Libéraux avancent à pas de tortue dans le dossier linguistique. Les intervenants acadiens qui prendront la parole lors des prochaines audiences, refléteront sans doute l'opinion des 33 pour 100 d'Acadiens de cette province, qui compte 700 000 habitants.

À l'horaire de CBXFT
La télévision française de Radio-Canada en Alberta



Du samedi 11 février au vendredi 17 février

Samedi

17h00 **LA COURSE DES AMÉRIQUES**
18h00 **LA SOIRÉE DU HOCKEY:** New Jersey à Montréal
20h30 **L'AUTOROUTE ÉLECTRONIQUE**
21h00 **SAMEDI DE RIRE.** Inv.: Le groupe de jeunes humoristes, Les Euhh...
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LES NOUVELLES DU SPORT**
22h40 **DÉFILÉ DU CARNAVAL DE QUÉBEC**
23h10 **TÉLÉ-SÉLECTION: Nos plus belles années** avec Barbra Streisand et Robert Redford (amér. 73)

Dimanche

17h00 **SECOND REGARD**
18h00 **TÉLÉJOURNAL**
18h02 **CE SOIR: CETTE SEMAINE**
18h30 **L'HEURE DISNEY**
19h30 **L'AUTOBUS DU SHOWBUSINESS.** Inv.: Jano Bergeron, Mitsou, Mario Pelchat, Peter Pringle.
20h30 **LES BEAUX DIMANCHES: Disparaître.** Documentaire
22h45 **LE TÉLÉJOURNAL**
23h05 **LES NOUVELLES DU SPORT**
23h15 **CINÉ-CLUB: La femme du boulanger.** Comédie réalisé par Marcel Pagnol (fr. 38).

Lundi

16h30 **LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT**
17h30 **TÉLÉ-RELAIS DE WINNIPEG** (Émission spéciale présentée dans le cadre du Festival du Voyageur).
18h00 **CE SOIR**
18h30 **DÉCOUVERTE**
19h00 **LES INSOLENCES D'UNE CAMÉRA**
19h30 **ROBERT ET CIE**
20h00 **DES DAMES DE COEUR**
21h00 **LA LOI DE LOS ANGELES**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LE POINT**
23h00 **CINÉMA: Le bossu** avec Jean Marais, Bourvil et Sabina Selman (fr. 59).

Mardi

17h00 **LES INSOLENCES D'UNE CAMÉRA**
17h30 **TÉLÉ-RELAIS DE WINNIPEG**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **CE SOIR MAGAZINE** Émission spéciale à l'occasion de l'inauguration de l'école francophone de Jean-Côté
19h30 **STAR D'UN SOIR**
20h30 **L'HÉRITAGE**
21h30 **DALLAS**
22h30 **LE TÉLÉJOURNAL**
23h00 **LE POINT**
23h30 **CINÉMA: La ruche** Drame social avec Victoria Abil, Francisco Algora et Fiorella Faltoyano (esp. 82).

Mercredi

16h30 **L'HEURE DISNEY**
17h30 **TÉLÉ-RELAIS DE WINNIPEG**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **GÉNIES EN HERBE.** (Western Canada de Calgary rencontre l'école Holycross de Saskatchewan)
19h00 **LASER 33-45**
20h00 **LE GRAND REMOUS**
20h30 **JEUX DE SOCIÉTÉ**
21h00 **ACTUEL**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LE POINT**
23h00 **CINÉMA: Un après-midi de chien** avec Al Pacino, John Cazale et Charles Durning (amér.75).

Jeudi

17h00 **LES INSOLENCES D'UNE CAMÉRA**
17h30 **TÉLÉ-RELAIS DE WINNIPEG**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **L'AUTOROUTE ÉLECTRONIQUE**
19h00 **BONJOUR DOCTEUR**
19h30 **COMMENT ÇA VA?**
20h00 **LANCE ET COMPTE.** Le National ne cesse de perdre et Jacques Mercier entend bien mettre un terme à la grève de Pierre Lambert.
21h00 **DÉMOCRATIES**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LE POINT**
23h00 **À PREMIÈRE VUE**
23h30 **CINÉMA: Otages** drame policier d'après un roman de Mary Higgins-Clark (amér. 82)

Vendredi

17h00 **DU TAC AU TAC**
17h30 **TÉLÉ-RELAIS DE WINNIPEG**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **VIDÉO-CLUB**
19h00 **LE TEMPS D'UNE PAIX**
19h30 **LA COUR EN DIRECT.**
20h00 **LES GRANDS FILMS: L'Évadé du futur** avec Tom Selleck, Cynthia Rhodes et Gene Simmons. Un sergent responsable de la neutralisation de robots, est confronté avec des appareils programmés pour tuer. (amér. 84)
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LE POINT**
23h00 **CINÉMA: C'est ma vie, après tout** avec Richard Dreyfuss, John Cassavetes et Christine Lahti. (amér. 81)

Pour Vous AVANT TOUT

Ne manquez pas de découvrir votre star à l'émission

Star d'un soir

animée par **Pierre Lalonde**

le mardi à 19 h 30



• *Émissions spéciales*

En direct de Jean-Côté, le «Ce Soir» et le «Ce Soir-Magazine»

EDMONTON - Le 14 février, jour de la Saint-Valentin, et jour de l'inauguration officielle de l'école francophone à Jean-Côté, le bulletin d'information régional **Ce soir** et le **Ce Soir-Magazine** seront diffusés en direct de l'école francophone de Jean-Côté de 18 h à 19 h 30.



Élaine Chatigny

Philippe Schnobb, l'animateur de **Ce Soir** et Élaine Chatigny, sa co-animatrice au **Ce Soir-Magazine** seront sur place à Jean-Côté alors que Guy Cormier assurera la permanence à Edmonton.

Comme d'habitude Philippe Schnobb présentera les informations nationales, régionales et internationales au **Ce Soir** de 18 h à 18 h 30.

Le Magazine suivra à 18 h 30 et durera exceptionnellement une heure jusqu'à 19 h 30. «La cérémonie d'inauguration de l'école débute à 19 h, explique Denis Lord le directeur de la télévision, et nous voulons en diffuser une partie en direct, donc, nous poursuivons notre



Philippe Schnobb

programmation régionale jusqu'à 19 h 30 et nous décalons toutes les autres émissions d'une demi-heure».

Julia Sargeaunt, le producteur délégué des émissions est très enthousiasmée par le projet. «C'est une première en Alberta», dit-elle. Julia s'est rendue à Jean-Côté pour inspecter les lieux et pour régler les détails de toute l'entreprise.

Le défilé du Carnaval de Québec

samedi 11 février à 23 h 10

Gérard Potvin, Renée Hudon, Gisèle Gallichan et Sophie Magnan décriront l'éblouissant défilé composé de nombreux chars allégoriques.

«Les Albertains»

du lundi au vendredi à 18 h 05

Cette semaine:

Mardi, 14 février - Paul Denis - Edmonton
Mercredi, 15 février - Michel Cloutier - Calgary
Vendredi, 17 février - Thérèse Bégin - Girouxville



Radio-Canada
CHFA/Alberta

Bloc - Notes

Écrivez au journal afin de faire part de la tenue d'événements à buts non-lucratifs se déroulant dans votre communauté.

Une courtoisie de



La ligne des Bonnes Nouvelles

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission), comme exemple: réunions hebdomadaire, mensuelle et annuelle, expositions culturelles, rencontres de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente devra nous être envoyée **au moins 15 jours avant** la date de l'événement prévu. L'heure de tombée est **le jeudi à 16 heures.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

Saint-Paul

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Edmonton

ENTRE FEMMES, un groupe francophone qui t'offre des rencontres et des activités éducatives séparées pour tes enfants! Le vendredi matin de 09:30 à 11:30 à la salle 110 de l'école Saint-Thomas d'Aquin. INTÉRESSÉE? Viens, on t'attend! (Si tu n'as pas d'auto, appelle quand même, on verra comment on peut t'aider!) On aime se rencontrer pour jaser, se renseigner, connaître de nouvelles amies et avoir une vie francophone plus riche. Si tu veux en savoir davantage au sujet de notre groupe et des activités pour les enfants, appelle ROSEMARIE au 465-3618 ou CHRISTIANE au 466-5012. Le groupe ENTRE FEMMES est subventionné par le Secrétariat d'État, que nous tenons à remercier, ainsi que l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean et l'administration de l'école Saint-Thomas d'Aquin.
(89-05-01)

BADMINTON, après une petite pause pour le temps des fêtes... Le badminton libre se poursuit tous les mercredis de 19 h à 22 h, au gymnase de Maurice-Lavallée du 11 janvier au 24 mai 1989. Cette activité est gratuite. Bienvenus à tous.
(02-24)

CONCOURS AMATEUR 1989 - Francophonie Jeunesse de l'Alberta en collaboration avec l'A.C.F.A. et le Comité de la cabane à sucre, organise le 5 mars 1989 au fort Edmonton (dans le cadre de la cabane à sucre) le concours amateur 1989. Ce concours s'adresse aux jeunes de 14 à 25 ans, groupes ou individus, et comprend 3 catégories qui sont: interprètes-chansonniers, compositions originales et autres (monologues, magiciens, etc.). Des prix en argent seront présentés au deux premières positions de chaque catégorie et un certificat de participation sera remis à tous les participants. Le nombre d'inscriptions pour ce concours est limité, donc hâtez-vous. Pour vous inscrire, communiquer avec avec André Provencher à F.J.A. au 469-1344.
(03-03)

CALGARY

LE COMITÉ FEMMES vous invite à visionner les vidéos «La femme de ...la mère de... madame qui?» le 15 février, «J'ai toujours rêvé d'aimer ma mère» le 22 février. Soyez au rendez-vous tous les mercredis à 19 h, jusqu'au 22 février, à l'adresse suivante: Centre de l'Éducation permanente (AVC) - 332, 6e Avenue S.E., Calgary.
(02-24)

RETRAITE PAROISSIALE les 19, 20, 21 et 22 février 1989 à l'église Ste-Famille, tous les soirs à 19:30. Prêchée par le Père Félix Vallée, o.m.i. Thème: La réconciliation. Pour plus d'information, contacter Marguerite Sigur au 228-3529.
(02-17)

Morinville/Legal

VERS DES HORIZONS NOUVEAUX. La femme canadienne de 1870 à 1940. Le Musée Héritage Museum de Saint-Albert vous présente, du 3 janvier au 26 février, une exposition des Archives publiques du Canada, qui décrit l'existence des femmes qui deviennent adultes vers 1890. On y décrit la vie publique et privée de cette génération de femmes qui s'organisent et luttent pour être considérée comme des personnes à part entière. Cette exposition présente un ensemble de documents sur des femmes canadiennes de toutes les classes sociales et de diverses origines ethniques. Parmi les documents choisis, figurent un album de mariage d'une jeune fille de la bourgeoisie et les confessions d'une paysanne qui a tué son mari trop cruel. Cette exposition se tient du mardi au vendredi de 10 h à 17 h, le samedi et le dimanche de 12 h à 17 h. Pour de plus amples détails, veuillez composer le 459-1528.
(03 03)

Les petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service, «Le Franco» vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10 ¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajouter 2,50 $ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau **avant le lundi matin.** Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. «Le Franco» n'acceptera aucune annulation **à compter du lundi midi.** Par contre, toute annulation de petite annonce pourra être faite par téléphone en composant le **423-5672. N.B.:** Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Veuillez faire votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:
Le Franco et poster le tout à: #201, 10008, 109e Rue, Edmonton (Alberta), T5J 1M4

Edmonton

JE SUIS DISPONIBLE pour garder chez-moi un ou deux enfants âgés de deux ans ou plus, du lundi au vendredi. Appeler Doris au 439-6204.
(02-17)

NOUS CHERCHONS maison privée française pour GARDER ENFANT (3 mois), entre 12:30 et 17:00, lundi au vendredi. Secteur Bonnie Doon, non fumeur préférable. André au 465-2627.
(02-17)

VOUS AVEZ BESOIN D'UNE COUTURIÈRE, apporter tout le matériel nécessaire (patron, tissu, fils, etc.), et je coudrai pour vous le modèle désiré. Appeler Thérèse Poirier au 424-6265 ou présentez-vous au 311 - 10511, 92e Rue (porte 027).
(02-24)

Moi, je lis LE FRANCO!

TOUS LES PARENTS SONT INVITÉS À

une réunion générale / soirée d'information

LE MERCREDI 15 FÉVRIER

19 h 30 à l'École Maurice-Lavallée

M. Lucien Duigou, assistant-surintendant à la Commission scolaire et Léo Turcotte, principal à Maurice-Lavallée, seront présents pour répondre à toutes vos questions à propos des changements à Maurice-Lavallée, et l'ouverture d'une école dans l'Ouest de la ville.

SOYEZ-Y !!!



Organisé par:

La Société des parents pour les écoles francophones d'Edmonton

Votre argent, vos investissements



Paul Denis

Les REER
- encore le meilleur placement -

Chaque année, en février, les Canadiens souscrivent pour des milliards de dollars de régimes enregistrés d'épargne-retraite.

Les sociétés de services financiers se livrent une vive concurrence dans le domaine des REER par le biais de grosses campagnes publicitaires. Certaines sociétés se font particulièrement insistantes dans leur message en offrant des prix, des primes, un service 24 heures sur 24, des reçus éclair aux fins d'impôt et ainsi de suite.

Comment savoir quel REER vous convient? Les régimes offerts sont aussi diversifiés que les publicités. Voici quelquels points à prendre en considération avant de placer votre argent.

Accessibilité: Les REER sont offerts à peu près n'importe où en termes de localisation. Souscrire un REER de l'institution financière la plus près de chez vous ne vous garantit pas nécessairement ce qu'il y a de mieux. L'accessibilité ne constitue qu'un facteur parmi de nombreux autres qui doivent être pris en considération.

Reçus éclair aux fins d'impôt: Les REER sont offerts tout au long de l'année, pas seulement en janvier et en février. Or, si vous versez vos cotisations entre mars et décembre, les reçus éclair ne sont pas si avantageux. Ceux-ci ne devraient donc pas constituer le seul élément du choix d'une société émettrice de REER.

Service 24 heures: Ce genre de service est souvent offert vers la fin de février, afin de réduire les longues files d'attentes pour la souscription d'un REER. Quelles compétences possède la personne qui assure le service derrère le comptoir? N'est-elle là que pour prendre les commandes?

Aucuns frais: Certaines institutions financières se vantent de s'imputer aucuns frais de souscription. Il faut prendre cette promesse avec un grain de sel. Même si une société ne prévoit pas de frais à prime abord pour la souscription d'un REER, cela ne veut pas dire qu'elle s'occupe de vos fonds gratuitement. La plupart des sociétés tirent profit des sommes que vous investissez d'une façon ou d'une autre. Rien n'est gratuit dans la vie. Cela vaut également pour les transactions financières.

Compétence: Une des promesses les plus attrayantes de la publicité porte sur la compétence des personnes qui vous aideront à choisir votre REER. Avant d'acheter, assurez-vous que le vendeur connaît bien tout ce qui touche les REER. les règlements à ce sujet changent continuellement.

Étant donné la vaste gamme de REER actuellement sur le marché, assurez-vous d'obtenir toute l'information nécessaire avant de prendre une décision. Il s'agit de vos économies et celles-ci doivent bien vous servir. Le REER que vous souscrivez chaque année peut faire toute la différence quant au succès global de votre régime d'épargne-retraite.

N'oubliez pas que la planification financière à long terme et le respect de ses objectifs représentent la première étape et la plus importante menant à la réussite financière.

Les cotisations mensuelles à un REER sont une très bonne façon de se constituer un revenu pour la retraite. Vos cotisations régulières vous permettront d'acheter des parts dans votre REER à des prix qui fluctuent, si vous investissez par exemple dans un fonds de placement admissible comme REER. Certains mois, vos cotisations permettront d'acheter plus de parts dans le fonds, d'autres moins. Toutefois, selon la tendance générale, le prix moyen que vous payez pour vos parts diminuera dans l'ensemble.

Cette chronique est une commandite de...



Office national des transports du Canada — National Transportation Agency of Canada

AVIS DE DEMANDE

Dossier no M4205-W110-4
Rôle no 89046

DATE: le 8 février 1989

ECHO BAY MINES LTD. EXERÇANT SON ACTIVITÉ SOUS LE NOM DE WESCAN TRANSPORTATION SERVICES - DEMANDE POUR UNE LICENCE AFIN D'EXPLOITER UN SERVICE INTÉRIEUR

Echo Bay Mines Ltd. exerçant son activité sous le nom de Wescan Transportation Services a demandé à l'Office pour une licence, afin d'exploiter un service intérieur de vols affrétés (classe 4) au moyen d'aéronefs à voilure fixe du groupe G à partir d'une base située à Edmonton (Alberta).

Une collectivité, une personne ou tout autre organisme ayant un intérêt à cet égard qui s'oppose à la délivrance de la licence peut intervenir contre la demande, en conformité avec les Règles générales de l'Office national des transports. L'intervention, le cas échéant, doit être déposée au plus tard le **13 mars 1989**, et une copie doit en être signifiée simultanément au demandeur. Conformément à l'article 13 des Règles générales de l'Office national des transports, la date du dépôt ou de la signification d'un document est celle où l'Office ou le destinataire le **reçoit**. La seule exception à cette règle a lieu lorsqu'un document est envoyé par poste certifiée; son dépôt est toutefois acceptable si la date d'oblitération du document ne dépasse pas la date limite énoncée dans l'avis public pour le dépôt des interventions. Une preuve acceptable de signification doit être donnée à l'Office. En cas d'opposition, l'Office doit être convaincu que la délivrance de la licence n'amènera pas une réduction importante du service intérieur à l'intérieur, à destination ou en provenance de tout point de la zone désignée ou n'y perturbera pas la prestation des services aériens. Il appartient à l'intervenant de convaincre l'Office que la licence demandée ne devrait pas être délivrée.

Si on en fait la demande à l'Office, on peut obtenir plus de détails de la demande et des instructions relatives au dépôt d'une intervention en accord avec les Règles générales de l'Office national des transports. Les demandes de prorogation de délai pour déposer une intervention ne seront accordées par l'Office que dans des circonstances exceptionnelles. Toute demande à l'Office devra être déposée en la remettant au Secrétaire en main propre ou en l'envoyant par messager à l'Office national des transports, 15, rue Eddy, Hull (Québec), par poste certifiée à l'Office national des transports, Ottawa (Ontario), K1A 0N9, par télex (no 053-4254/053-3615) ou par télécopieur (no 819-997-6727).

Pour plus de renseignements, prière de communiquer avec le soussigné ou avec N. Seabrook au (819) 997-1792.

M. L. Dionne

pour le directeur, Services intérieurs
Direction générale de l'entrée sur le marché et de l'analyse du marché
Office national des transports

Canada

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 09 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

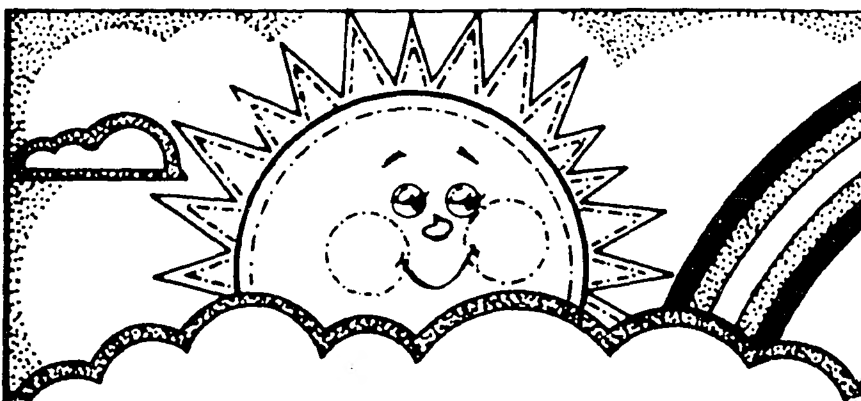
Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30

Étude sur les besoins des francophones hors Québec

Le comité de la Société Radio-Canada mandaté d'étudier les besoins des Francophones hors Québec en matière de radio publique sera à Edmonton et à Calgary les 13 et 14 février prochains.

Pendant ces deux jours de concertation, les auditeurs de CHFA pourront faire connaître leurs attentes et préoccupations relatives au rôle et à la programmation de la radio française lors d'une tribune téléphonique diffusée à l'émission Première Page le 13 février à 17 h 05 et lors de deux rencontres qui se tiendront à Edmonton et à Calgary. Les représentants des neuf régionales de l'A.C.F.A. pourront aussi dialoguer avec les membres du comité lors d'une conférence téléphonique prévue durant l'après-midi du lundi 13 février.

Les intéressés qui n'auront pas eu l'occasion de participer aux consultations des 13 et 14 février pourront adresser leurs commentaires en écrivant à: M. Denis Collette
Directeur de CHFA
Société Radio-Canada
Case Postale 555
Edmonton (Alberta)
T5J 2P4



Les caprices de Dame Nature!

Dame Nature... quelle autre grande dame pourrait se mesurer à elle, quand on sait que:

C'est arrivé un 5 février

En 1663, un retentissant tremblement de terre frappe le Québec, les Maritimes et la Nouvelle-Angleterre. Des bâtiments sont secoués, d'épais nuages de poussière assombrissent le ciel et les glaces des rivières se brisent et volent dans les airs. On ressent des soubresauts pendant près de 6 mois.

C'est arrivé un 6 février

En 1875, le médecin Richard Neuitt décrit en ces termes un chinook à Lethbridge: «Il fait encore froid et il y a environ 6 pouces de neige au sol; vers 16 h 30, un fort vent d'Ouest se lève brusquement et en 9 minutes, le mercure grimpe de 32°, passant de 8° à 40° F.»

C'est arrivé un 7 février

En 1947, une série de blizzards frappent le Sud de la Saskatchewan du 30 janvier au 8 février. Toutes les routes d'accès à Régina sont bloqués pendant 10 jours. Selon les responsables des transports ferroviaires, il s'agit des pires conditions météorologiques depuis la création des chemins de fer canadiens. Un train reste enseveli sous une congère de 1 km de longueur et de 8 m de hauteur.

C'est arrivé un 8 février

En 1988, les bénévoles des Grands Frères de Winnipeg confectionnent le plus grand bonhomme de neige au monde (15,6 cm) à l'occasion du Festival du Voyageur de la ville, mais leur record est battu la semaine suivante par un bonhomme de neige à Milwaukee. La tentative des étudiants d'un collège public de Chatham (N.-B.) de rapatrier le record fond sous la pluie, au début de mars.

C'est arrivé un 9 février

En 1987, le blizzard qui a frappé St. John's, le 8, avec 40 cm de neige et des rafales de 120 km/h a été si fort qu'on retire les chasse-neige des routes. Des congères de 2 à 3 m bordent les rues. Le 9, le toit d'un centre commercial s'écroule sous le poids de la neige blessant 7 clients.

C'est arrivé un 10 février

En 1776, une grosse tempête s'abat sur Québec pendant le siège des Américains: «Un vent violent du Nord-Est accompagné de neige épaisse; avant le matin, la tempête se transforme en un véritable ouragan, impossible de rester dehors plus d'une minute.»

C'est arrivé un 11 février

En 1948, Saint-Jean (N.-B.) enregistre sa plus basse température de tous les temps: -36,7°.

****

Pour terminer, Dame Nature nous dit:
«Faites le calcul!...» Combien peut-il tomber de pluie en une demi-journée? Les 28 et 29 février 1964, Belouve, dans l'Île de la Réunion, dans l'océan Indien, a enregistré 1350 mm de pluie.

Source: Environnement Canada

Nécrologie



VAUGEOIS Jean-Paul de Saint-Albert est décédé le lundi 16 janvier 1989 à l'âge de 32 ans. Il était le fils de feu Maurice J. Vaugeois et de Bernadette (née St-Martin).

Jean-Paul est né à l'hôpital de la Miséricorde d'Edmonton le 8 novembre 1956, le 5e d'une famille de 8 enfants. Il a fait ses études primaires et secondaires à St-Albert, pour les poursuivre au Collège St-Joseph d'Edmonton et enfin obtenir son diplôme du N.A.I.T. à titre de «Automotive Journeyman». Il a continué dans ce métier jusqu'à son décès.

EN 1976, il épousa Brenda Urlacher d'Edmonton.

Outre son épouse Brenda et sa petite fille Justine (8 ans), Jean-Paul laisse dans le deuil, sa mère, Mme Bernadette Vaugeois; ses frères et soeurs: Jacques, Pauline, Alma, Raoul, Cécilia (Albert) Tardif et Donald; de même que plusieurs neveux et nièces ainsi qu'un grand nombre d'amis.

Les prières eurent lieu le mercredi 18 janvier dernier au Salon mortuaire Connelly-McKinley de Saint-Albert et présidées par le père Maurice Beauregard, o.m.i.

Les funérailles eurent lieu le lendemain, soit le 19 janvier, au même endroit. Jean-Paul possédait une nature affable et attachante qui le faisait aimé de tous. Il sera regretté.

L'équipe du Franco offre à la famille éprouvée ses sincères condoléances.

par Lucienne Brisson



LAFLEUR (née Grenier), Angéline Cécile, résidente de la région de Guy et Falher depuis 1943 est décédée le jeudi 12 janvier 1989, à l'âge de 74 ans à Grande Prairie, Alberta.

Elle était native de Saint-Germain de Grantham (Québec), la huitième d'une famille de neuf enfants. Elle avait épousé Léopold le 9 janvier 1935 à Opasatika.

Elle avait déjà six enfants quand elle et son mari se sont établis dans le Nord de l'Alberta (Guy).

Outre son mari, elle laisse dans le deuil six garçons: Réginald (Ella) de Yellowknife, Germain (Aline), Roland (Denise), Jacques (Pauline), Marcel (Jeannette) de Grande Prairie et André (Treva) de Maple Ridge; et sept filles: Pauline (Howard) Halderson de High Prairie, Antoinette (Pierre) Cloutier et Pierrette (Brent) Lewis de Grande Prairie, Muriel (Ken) McLeod de Ft. McLeod, Denise Goupil de Clearbrook, Thérèse (Mark) Hendley de Chilliwack, Rita (Rick) Faessler de Agassiz; deux frères: Arthur et Robert Grenier de Québec; de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Le service funèbre a eu lieu à l'église Saint-Joseph et l'inhumation au cimetière de Grande Prairie.

L'équipe du Franco offre à la famille éprouvée, ses sincères condoléances.

par Noëlla Fillion

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

M.R.G.

La page de l'A.C.F.A.



Meilleurs voeux de succès et longue vie à l'école Héritage de Jean-Côté!

L'ouverture officielle, le 14 février 1989 prochain, de la première école entièrement de langue française en milieu rural (à Jean-Côté) en Alberta est sans aucun doute une occasion qui restera longtemps gravée dans la mémoire de la population francophone de la région de Rivière-la-Paix et de toute la francophonie albertaine.

L'Association canadienne-française de l'Alberta est très heureuse de rendre hommage à tous ceux et celles qui, de près ou de loin, ont contribué à la création de l'école Héritage. Nous tenons, en particulier, à souligner le travail énorme et la tenacité des parents de la région qui, comme leurs propres parents et leurs grands-parents, ont su se tenir debout et faire face à l'adversité. Nous sommes fiers de ces pionniers qui ont oeuvré d'arrache-pied à défricher et à cultiver le sol de ce beau coin de l'Alberta et qui ont tout fait pour transmettre à leurs enfants leur langue et leur culture française. Nous sommes fiers aussi de ces nouveaux pionniers qui veulent aussi assurer, malgré toutes les difficultés, la transmission de ce bel héritage à leurs enfants, afin qu'ils deviennent des citoyens à part entière de leur province et de leur pays.

Nous voulons aussi exprimer notre profonde admiration à ces gens qui siègent au Conseil scolaire de Saint-Isidore et qui ont eu non seulement le courage et l'audace d'assumer la tâche de donner suite au désir des parents de la région de mettre sur pied cette école tant attendue, mais aussi la volonté politique de le faire. Ils sont de dignes représentants de leur propre communauté de Saint-Isidore et de toute la communauté francophone de Rivière-la-Paix et de l'Alberta. Chapeau bas!

Hommage aussi à ces autres pionniers, les administrateurs du Conseil scolaire et du nouvel établissement scolaire, les enseignants et enseignantes et le personnel de soutien. La tâche qu'on vous a confiée est noble et difficile. Nous vous souhaitons tout le succès que vous méritez.

Aux pionniers de Rivière-la-Paix, aux religieux et religieuses, aux enseignants et enseignantes, aux parents et à tous ceux et celles qui dans le passé ont oeuvré dans la francophonie, un grand merci pour le travail que vous avez accompli au cours des ans. Vous avez contribué à garder la flamme vivante. Cette école est aussi le fruit de vos efforts.

Enfin, à vous chers jeunes qui fréquentez cette nouvelle école, nous voulons vous dire que nous sommes très fiers de vous comme nous sommes fiers de tous nos jeunes compatriotes inscrits dans les autres écoles entièrement ou partiellement de langue française dans la province et de ceux qui étudient à la Faculté Saint-Jean ou dans des établissements francophones secondaires et postsecondaires ailleurs au pays. Nous souhaitons que l'occasion qui vous est donnée par vos parents, par vos enseignants et par tous ceux et celles qui travaillent au service de l'éducation française dans votre région et en Alberta, de vous affirmer en tant que Franco-Albertains soit des plus enrichissantes. Nous espérons qu'elle vous permettra de bien apprendre votre belle langue, de mieux connaître qui vous êtes et, bien entendu, de bien apprendre tout ce qui contribuera à votre épanouissement et à mieux réussir dans la vie quelle que soit la profession que vous choisirez plus tard.

Bonne chance et bon succès!

CONSEIL SCOLAIRE DE ST-ISIDORE